VOLUME XII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 21 JANVIER 1925 NUMERO 33

Adressez toute correspondance [illegible]
"LA LIBERTE"
ABONNEMENT[illegible]
Canada et Etats-U[illegible]
Union Postale [illegible]

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphones - A 1816—A 1817
Publiée par la
WEST CANADA PUB. CO., Ltd.
619, Ave McDermot

LE BLE ATTEINT DEUX PIASTRES

Nouvelle hausse du marché à Vancouver, à Chicago et à Winnipeg

Vancouver — Le 12 janvier, du blé a changé de mains à $2. Les transactions ont été limitées, mais des spéculateurs qui avaient beaucoup acheté sur livraison future il y a un mois ou deux, en prévision de la hausse, ont fait un beau bénéfice à ce prix.

Pour la première fois depuis son ouverture, l'élévateur No 2 de la commission du port a plus d'un million de minots en magasin. Le total des minots de blé emmagasinés dans les élévateurs est: commission du port, No 1, 1,468,467; commission du port No 2, 1,062,277; Spillers, 473,418.

A Chicago

Chicago — On a payé plus de $2.00 le boisseau de blé à Chicago, le 13, exactement $2.00 ½, une majoration de 6½ depuis la veille. Les achats à ce prix ont été peu nombreux cependant; ils ont porté sur une faible quantité de blé rouge d'hiver No 2 livrable immédiatement aux meuniers.

La principale option, celle de mai, est montée à $1.88.

Toutes les options, blé et seigle, ainsi que l'option de septembre pour le maïs et l'avoine, ont atteint de nouveaux hauts.

En fermeture, des réalisations de profits ont fait disparaître les gains de la journée.

A Winnipeg

Winnipeg — Le blé a continué lundi sa marche ascendante à la bourse de Winnipeg. Au commencement de la séance, l'option de mai a atteint le maximum de $1.97, une hausse de deux sous depuis l'avant-veille.

L'option de juillet a touché un nouveau haut à $1.93. Les cours des autres grains ont avancé proportionnellement.

L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES

On va faire une enquête sur l'enseignement des langues modernes au Canada

Toronto — Sur l'initiative de la "Carnegie Corporation", un groupe de professeurs de langues modernes s'étaient réunis en 1923 pour discuter les besoins d'une enquête sur la situation de l'enseignement des langues modernes aux Etats-Unis. A une conférence subséquente, on invita un représentant du Canada pour discuter l'opportunité d'une telle enquête au Canada. Après avoir conféré avec les ministres de l'éducation et les présidents des universités canadiennes, une conférence fut tenue à Ottawa en juin dernier. Au cours de cette conférence, le président de la "Carnegie Corporation", le Dr Keppel, a annoncé que cette institution était prête à payer les frais d'une telle enquête au Canada, tandis que le comité américain sur l'étude des langues modernes se disait disposé à coopérer avec un comité semblable au Canada.

On tint une seconde conférence à Winnipeg en novembre dernier alors qu'on nomma un comité général et qu'on nomma des enquêteurs permanents. Les universités nommeront aussi un comité de coopération dont les membres auront pour mission de faire connaître les points de vue particuliers.

Les enquêteurs permanents sont Mlle Léa-E. Tanner, qui s'occupe de l'enseignement du français dans les écoles anglaises de Montréal, et M. H.-E. Ford, qui dirige l'enseignement du français à l'Université de Toronto.

Ces deux enquêteurs devront étudier les conditions de l'enseignement des langues vivantes dans toutes les écoles du pays, la position particulière du français au Canada et l'opportunité de l'étude du français dans la province de Québec, l'importance des langues modernes au Canada dans un but scientifique, commercial et international, les méthodes d'enseignement, les raisons psychologiques et autres qui démontrent l'utilité d'étudier les langues modernes, et toutes autres suggestions que les enquêteurs croiront devoir faire.

PARIS — M. Justin de Selves a été réélu président du sénat. Il a obtenu 167 voix sur un total de 283. M. de Selves est un ancien ministre de l'Intérieur du cabinet Clemenceau.

ASSOCIATION D'EDUCATION DU MANITOBA

Ceci est pour rappeler aux secrétaires de nos cercles paroissiaux que le temps est arrivé d'obtenir du personnel enseignant de leur paroisse respective, et de nous faire parvenir sans retard, les noms des élèves qui devront prendre part à notre concours annuel du 9 mai prochain. Tous les élèves des grades IV à XII, inclusivement, sont admis à concourir, et il est à souhaiter que notre corps enseignant, sans exception, ne leur refuse pas cet avantage auquel ils ont droit. Il y a, cette année, chance égale pour tous, puisque l'examen est divisé en deux classes: la classe "A" qui comprend les élèves de toute institutrice ayant charge de deux grades, ou moins; et la classe "B", les élèves de toute institutrice ayant charge de trois grades, ou plus. Donc, deux séries de récompenses. En règle générale, la classe "A" comprend les écoles dirigées par les communautés religieuses et la classe "B" les écoles rurales.

L'Exécutif de l'Association d'Education qui a pris l'initiative de ces concours en voie de devenir populaires, initiative fortement approuvée d'ailleurs lors de notre derniers congrès, compte sur l'effort intelligent de tous les intéressés, afin d'en faire le succès que mérite la cause si importante de l'éducation chrétienne de la jeunesse canadienne-française.

Le mot d'ordre est donc pour le moment de "remplir les listes" en ayant soin d'y mettre le nom de l'élève, le nom du père, son adresse, le grade et la classe, et de nous les expédier aussi tôt que possible.

J.-H. DAIGNAULT,
Secrétaire.

LA LEGISLATURE DU MANITOBA A COMMENCE SES TRAVAUX

Le discours du trône annonce des mesures intéressant surtout l'agriculture — On fera un inventaire des ressources naturelles de la province

La Législature du Manitoba est ouverte. La cérémonie a revêtu toute la pompe imaginable. Il est permis de se demander si tout ce déploiement de canons, de lieutenants-colonels, de cavaliers et de fantassins ne jure pas un peu avec nos moeurs soi-disant démocratiques; mais passons.

Il y avait foule, naturellement, à la Chambre et dans les galeries, lorsque le lieutenant-gouverneur, sir James Aikins, a fait son entrée solennelle.

Le discours du trône s'attache d'une façon spéciale aux problèmes agricoles de la province et annonce un programme assez important de législation.

Coopération agricole

Il n'est pas question d'amender la législation du "Wheat Pool" de l'année dernière, mais des projets seront soumis à la législature pour la formation et l'encouragement d'organisations de vente coopérative. Le but poursuivi est d'améliorer le plus possible non seulement les méthodes de production, mais aussi les méthodes de vente pour tout ce qui touche à l'industrie foncière.

Presque toutes les suggestions contenues dans le discours du trône se rapportent aux intérêts ruraux. La campagne lancée en faveur de méthodes de culture plus variées sera renforcée par l'introduction de lois visant à assurer une colonisation plus intense dans les territoires organisés de la province.

Inventaire des ressources

L'une des mesures les plus importantes annoncées par le gouvernement est un inventaire complet des ressources naturelles de la province, afin d'avoir des informations autorisées à fournir aux intéressés qui cherchent à établir des industries basées sur ces ressources. Dans le but d'obtenir des industries qui fourniront du travail en hiver, le gouvernement veut être mis à même d'utiliser davantage les connaissances techniques des membres de l'Université et l'expérience des hommes d'affaires les mieux qualifiés.

La rouille

Parmi les recherches scientifiques préconisées, le problème de la rouille est particulièrement mentionné dans le discours du trône. On y parle aussi des négociations avec le gouvernement fédéral au sujet des ressources naturelles et de l'achèvement de la ligne de la Baie d'Hudson. La question des taux de transports est également mentionnée, à propos de l'accord de la Passe du Nid de Corbeau et de l'accord du Manitoba. Pour ce qui est de ce dernier, le gouvernement annonce son intention formelle d'en appeler de la récente décision de la cour suprême devant le conseil privé.

D'une façon générale, le discours donne une note d'optimisme; il relève des marques d'améliorations dans chaque branche de l'industrie et des affaires, ainsi que de confiance dans l'avenir.

A la suite de la lecture du discours du trône, les formalités d'usage accomplies, la Chambre s'est ajournée à lundi soir.

Brillante réception

Le soir de l'ouverture de la session, une grande réception à laquelle assistaient 6,000 personnes environ a été donnée par sir James Aikins au palais législatif. C'est la première fois que cette réception avait lieu au parlement.

Débat sur l'adresse

Lundi soir, le travail proprement dit de la session a commencé. R.-H. Mooney (Virden) a proposé l'adresse en réponse au discours du trône, qui a été secondée par T. Wolstenholme (Hamiota). Le premier discours du côté de l'opposition a été prononcé par l'hon. T.-C. Norris, chef du groupe libéral. Nous y reviendrons la semaine prochaine.

DES CANDIDATES POUR LE SENAT

Deux femmes de l'Alberta convoitent le siège du sénateur Côté

Ottawa — Deux femmes bien connues sont mises en avant comme candidates pour remplir la vacance causée par le sénateur Côté, de l'Alberta. Mme Nellie McClung, de Calgary, a un bon nombre de partisans et Mme Emily Murphy, d'Edmonton, a aussi les siens. Il n'est pas probable que l'une ou l'autre de ces dames soit nommée; il faudrait pour cela amender la loi de façon à permettre l'entrée des femmes au Sénat.

On se demande quel serait le sort d'une telle mesure à la Chambre Haute. Quoi qu'il en soit, les femmes ayant maintenant le droit de vote comme les hommes et l'une d'elles, — Mlle McPhail — siégeant aux Communes, la question de leur éligibilité au Sénat devra être envisagée tôt ou tard.

En attendant, M. P.-L. Lessard est de beaucoup le candidat le plus sérieux pour le siège de l'Alberta.

L'hon. Charles Stewart ne veut pas être sénateur

L'hon. Charles Stewart a fait justice de certaines rumeurs concernant ses intentions politiques. Il a nié avoir aucune aspiration au Sénat et a annoncé qu'aux prochaines élections il sera candidat dans l'une des circonscriptions de l'Alberta. Il n'a pas encore dit dans laquelle, mais de toutes façons il cherchera à se faire élire dans cette province et non pas dans Argenteuil, le siège qu'il occupe en ce moment.

QUEBEC — Le "Telegraph", l'organe anglais des deux gouvernements, à Québec, donne cours à la rumeur que l'hon. M. Jacques Bureau, ministre fédéral, et l'hon. M. P.-J. Paradis, conseiller législatif, seront incessamment appelés au Sénat, et que M. Lucien Cannon, député de Dorchester, entrerait dans le cabinet King.

Nouvelles brèves

SASKATOON — Pour la sixième fois consécutive, la Société d'Agriculture de Moose Jaw a remporté le championnat de l'exposition provinciale de semences.

CUDWORTH, Sask. — La gare du Chemin de fer National à Cudworth a été détruite par un incendie jeudi matin.

BRANDON — On déclare que l'Union des Fermiers du Canada, actuellement bien établie dans la Saskatchewan, va maintenant faire de la propagande au Manitoba.

LE PAS, Man. — Le feu a détruit l'usine de la Rex Gold Mine à Herb Lake. Les dégâts sont estimés à $100,000.

COCHRANE, Ont. — Mme Bedour et ses cinq enfants ont été brûlés vifs dans une maison de colon du nord de l'Ontario.

WAKAW, Sask. — L'élévateur de la "Golden West Milling Co." a été détruit par un incendie. Perte, $8,000. Pas d'assurance.

OTTAWA — M. Samuel Genest a été réélu pour la treizième fois président de la Commission des écoles séparées d'Ottawa.

MONTREAL — Un de ces jours-ci doit paraître le premier numéro du nouveau quotidien du jour, qui s'appellera, dit-on, le "Soir", et sera l'organe des conservateurs.

OTTAWA — James-Robson Douglas, de Amherst, N.-E., a été nommé lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, succédant à M. MacCallum Grant qui a démissionné.

MONTREAL — M. Henri-A. Robert, gérant de la publicité à la "Presse", est mort subitement pendant qu'il se promenait en ville avec sa femme.

MONTREAL. — Il est tombé jusqu'ici à Montréal 40 pouces de neige contre 50 l'année dernière à pareille date. La moyenne est de 110 pouces par année.

PARIS — A la suite d'une série de vols dont quelques étrangers ont été les victimes, la police a pris des mesures spéciales pour la protection des voyageurs sur les trains.

LONDON — M. Asquith, ancien premier ministre, est de retour d'un voyage en Egypte.

STOCKHOLM — L'épidémie de la fièvre aphteuse dans le sud de la Suède, a obligé à abattre 10,000 bêtes à cornes, ce qui a entraîné une perte de près de $2,000,000.

MOSCOU — Yvan Okladiski a été condamné à mort pour un crime politique commis il y a 45 ans. A cause de son âge (65 ans), sa peine a été commuée en dix ans de prison.

PARIS — L'agence Havas mande que Paul Painlevé a été réélu président de la Chambre par 313 voix. L'opposition n'a pas voté.

Nouveaux officiers de l'Université de Montréal

Montréal — On a commencé l'élection des officiers des divers corps universitaires. Sir Lomer Gouin, M. Charles-Emile Laurendeau, ancien juge de la Cour supérieure et ancien avocat de la ville, M. Léo-G. Ryan, directeur de la Banque canadienne nationale, et M. Donat Raymond, de l'hôtel Windsor, ont été élus membres de la commission administrative de l'Université de Montréal.

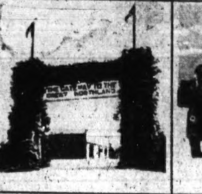
Nouveau cabinet allemand

Berlin — Le Dr Hans Luther, exmaire d'Essen et ministre des finances dans le gouvernement Marx-Stresemann, est maintenant chancelier d'Allemagne.

Le nouveau gouvernement est le premier depuis la fondation de la république qui soit appuyé uniquement sur les partis conservateurs et bourgeois. Il comprend:

Affaires étrangères, le Dr Stresemann; finances; M. Saemisch; intérieur, Martin Schiele; économie, Dr Karl Neuhaus; ravitaillement, le comte de Kanitz; travail, Heinrich Brauns; justice, Dr Schumacher; postes et télégraphes, M. Stingle; défense, Otto Gessler.

LA FETE ANNUELLE DE LA "PORTE DU NORD"





Le Pas, Manitoba, la "Porte du Nord", se prépare pour la septième course annuelle de chiens, qui aura lieu le 3 février. Les gravures montrent le départ de la course de 200 milles, l'arc de triomphe symbolisant la "Porte du Nord" et un groupe d'Esquimaux en route pour le théâtre des fêtes.

LE "DEVOIR" FETE BRILLAMMENT SON QUINZIEME ANNIVERSAIRE

Discours du Dr J.-B. Prince, de M. Georges Pelletier et de M. Henri Bourassa — Les problèmes dont la solution s'impose — Les remèdes à la situation

Montréal — Notre confrère le "Devoir" célébrait jeudi le quinzième anniversaire de sa fondation. Il avait, pour la circonstance, convoqué ses amis à la salle du Gésu, rue Bleury. Les amis avaient répondu nombreux à l'appel et dans cette salle remplie on pouvait rencontrer des figures venant d'un peu tous les centres de la province.

Pendant trois heures entières, tous écoutèrent d'intéressants discours, l'un du Dr J.-B. Prince, l'autre de M. Georges Pelletier, et la pièce de résistance, de M. Henri Bourassa.

Le Dr Prince

Il agit comme président et est le premier orateur. A grands traits, il refait l'histoire du "Devoir", repasse en revue les fêtes précédentes, recherche le but que se proposait ce journal et le bien qu'il a fait. Il déclare qu'humainement parlant, le "Devoir" a fait tout le bien qu'il pouvait faire et qu'il est suffisamment bien assis maintenant pour n'être pas considéré comme l'oeuvre d'un homme, mais une oeuvre qui a vécu, a fait du bien et vivra.

M. Georges Pelletier

M. Pelletier est un ouvrier de la première heure et un de ceux à qui le "Devoir" doit le plus d'être aujourd'hui en aussi excellente situation. Il raconte les débuts du journal et fait revivre les prophéties de malheur qui ont accompagné sa naissance. Toutes les prévisions des supposés gens sages qui prédisaient sa mort, qui annonçaient sa disparition toujours prochaine sont encore à se réaliser et, après quinze années bien remplies, le "Devoir" est plus vivant que jamais.

M. Pelletier énumère les amis à qui il doit d'avoir vécu, les services signalés que ces amis divers ont rendus, et indique de quelle manière ces amis peuvent continuer à aider efficacement.

M. Henri Bourassa

Après avoir montré en quelques mots les difficultés rencontrées par son journal, le but qu'il s'était tracé d'être l'agent de liaison entre les divers groupes catholiques et français, il parle de quelques problèmes dont la solution est urgente et qu'il faut s'appliquer à résoudre.

Il faut, dit l'orateur, secouer la torpeur de l'opinion publique pour qu'on brise la courbe qui nous conduit aux lois des peuples indifférents. Il donne des exemples pour montrer dans quelle direction va cette courbe législative.

L'esprit social

Il faut refaire, ajoute-t-il, le cerveau de nos catholiques aux points de vue catholique, public et législatif. Nous possédons un très grand nombre d'excellents individus; ce qui nous manque ce sont des êtres sociaux. Toutefois, nous ne devons pas blâmer outre mesure nos législateurs, car on n'a pas su les former. Tant que nous agirons ainsi nous aurons de bonnes gens, mais qui n'auront pas l'ombre d'une pensée catholique.

Au fédéral

M. Bourassa ridiculise ceux qui veulent sauver le Canada par le tarif, comme ceux qui veulent le sauver par le libre-échange ou la réciprocité. Notre crise économique est le résultat de nos folies de guerre, de nos folies industrielles, de nos folies de toutes sortes. Il propose comme remède:

L'abrogation de la préférence anglaise, la nomination d'experts à la douane pour évaluer les marchandises qui entrent, l'étude intelligente de nos questions fiscales, la protection de nos industries naturelles, l'absence de protection des industries champignons, la décentralisation de l'industrie. S'élevant contre les monopoles, il déclare que ce sont eux qui font les révolutions.

Parlant ensuite de la Confédération il croit qu'il y a encore moyen de la sauver et que ce sont les Canadiens français qui le peuvent le mieux. Il propose alors que nous nous allions à la province qui saura le mieux respecter ce pacte confédératif.

Questions extérieures

Nous devons nous placer, en face de l'Angleterre d'abord au point de vue des intérêts canadiens; nous avons autre chose à faire que de travailler pour l'Empire. Profitons de la réaction actuelle pour montrer que le peuple canadien veut se diriger dans la voie de l'autonomie. L'orateur montre que M. King est le plus autonomiste de nos premiers ministres fédéraux et qu'il est de notre devoir de l'appuyer, de l'encourager dans cette voie. Nous devons ensuite appuyer l'Angleterre dans l'oeuvre de pacification qu'elle poursuit entre la France et l'Allemagne, et à la Ligue des nations, nous devons aider dans la mesure de nos forces à l'entrée du Saint-Siège dans cette société. Quant à l'Allemagne il faut toujours nous souvenir qu'elle est la seule puissance capable de faire échec au flot slave.

Le cardinal Bégin irait à Rome

Québec — Son Eminence le cardinal Bégin, qui vient de célébrer son 85me anniversaire de naissance, partira probablement vers la fin du mois de mars pour Rome. Il n'est pas encore décidé si le vénérable vieillard fera le voyage, mais il en a exprimé le désir. S'il le fait, il sera accompagné du chanoine Vaillancourt et d'un secrétaire.

Il tarde à Son Eminence d'assister aux cérémonies qui se dérouleront dans la Ville Eternelle à l'occasion de l'Année Sainte. Il est probable qu'elle assistera à la béatification des huit martyrs canadiens.

Le Dr Béland chez M. Doumergue

Paris — Le Dr Béland, ministre dans le cabinet canadien, a été reçu par le président Doumergue. M. Philippe Roy, le commissaire général canadien à Paris, l'a présenté au président de la république.

EN FRANCE

LA RESISTANCE SYSTEMATIQUE

Les catholiques, sous la direction de l'épiscopat, continuent de s'organiser dans tous les diocèses

Paris — Dans une lettre doctrinale très belle et très forte, Mgr Nègre, archevêque de Tours, annonce la formation d'une Union diocésaine d'hommes en vue de lutter contre les lois laïques et d'exiger leur abrogation totale, car, en plus de l'outrage fait à Dieu, "elles sont la ruine morale de notre noble nation et nous déshonorent devant les autres peuples".

A Perpignan, 8,000 catholiques catalans, répondant à l'appel de leur évêque, Mgr de Carsalade du Pont, se pressent dans le hall Raymondis, acclament le général de Castelnau et le chanoine Desgranges, et réclament vigoureusement leurs libertés religieuses, celles des religieux et des Alsaciens-Lorrains; flétrissent les lois laïques qui détruisent la foi et la famille, et la franc-maçonnerie qui n'a qu'un but, désagréger la France chrétienne. Un immense cortège traversa la ville jusqu'à la cathédrale où l'on chanta le "Credo".

Grandiose aussi fut la manifestation de Reims où 6,000 catholiques, groupés sous la présidence du cardinal Luçon et de Mgr Neveux, réclamèrent la paix religieuse et votèrent la lutte contre les sectaires du pouvoir. M. l'abbé Bergey et M. Bertrand de Mun, députés, remportèrent un grand succès.

D'autres manifestations ont eu lieu à Nevers, 500 hommes; à Gignac (Hérault), 2,000 hommes; à Mérac (Lot-et-Garonne), 1,000 hommes; à Niort, 1,000 hommes. Partout on s'organise.

TENSION ENTRE PARIS ET MOSCOU

La propagande soviétique en France inquiète le gouvernement, qui fait des remontrances

Paris — Une certaine tension s'est développée entre la France et le gouvernement soviétique. On en a eu la preuve lorsque M. Herriot, à l'issue d'un conseil du cabinet, déclara aux journalistes que si les soviets continuaient à donner suite à une politique soviétique en France, un refroidissement pourrait se produire.

Le président du conseil fit savoir que M. Jean Herbette, le nouvel ambassadeur français en Russie, avait été chargé d'en informer le gouvernement soviétique.

Cette tension résulte principalement d'un discours prononcé par M. Zinovieff, président de la Troisième Internationale, au comité exécutif des communistes, discours publié par le journal l'"Humanité". M. Zinovieff indiquait au parti communiste français la politique à suivre.

Le chef bolcheviste invitait le parti communiste à diriger d'abord ses coups contre le fascisme, vu que les socialistes français appuyant le gouvernement deviennent rapidement une organisation fasciste.

"Notre manifestation aux funérailles de Jean-Léon Jaurès, le chef socialiste français, disait M. Zinovieff, était l'indice d'un mouvement de masse, mais notre rôle est d'agir sur la défensive pour le moment."

Il recommandait une campagne communiste aux élections municipales en mai prochain. Il faut, disait-il, remporter les faubourgs de Paris. Il demandait 50,000 adhérents de plus dans la région de Paris et déclarait que tous les efforts devraient être concentrés pour gagner les provinces, surtout celles du nord. Un comité de direction bolcheviste avec un bon état-major d'officiers est indispensable, étant donné que l'évolution de la situation communiste en France dans le moment sera lente.

On veut une immigration choisie pour le Canada

Saskatoon — A la suite d'une chaude discussion, la convention des sociétés agricoles de la Saskatchewan a adopté une motion par laquelle elle se prononce énergiquement en faveur d'une immigration choisie pour le Canada.

ECHOS D'EUROPE

Un triomphe pour Mussolini

Rome — La nouvelle réforme électorale va obtenir une majorité écrasante à la Chambre. L'attaque concertée des trois anciens premiers ministres, Giolitti, Orlando et Salandra, n'a servi qu'à le démontrer avec plus de force que jamais. A la suite de leurs discours contre la politique du gouvernement, Mussolini a obtenu un vote de confiance de 302 contre 23.

Le poète Francis Jammes gagne son procès

Paris — Le poète Francis Jammes avait intenté un procès à M. Bouillot, qui avait, dans un manuel édité par la maison Hachette, "les Lectures enfantines", déformé quelques-unes de ses poésies en substituant au mot "Dieu" un autre terme.

M. Francis Jammes vient de gagner son procès.

Le tribunal civil de la Seine a rendu, en effet, un jugement, où il déclare que M. Bouillot a considérablement changé la portée des écrits de M. Francis Jammes en substituant à une production de caractère religieux une oeuvre de caractère essentiellement laïque.

Le droit de propriété d'un auteur sur son écrit est absolu.

Le tribunal a ajouté que l'auteur du manuel "les Lectures enfantines" avait agi en pleine connaissance de cause et en visant un but purement pécuniaire.

M. Bouillot a été condamné à 2,000 francs de dommages-intérêts pour le préjudice causé et à 6 insertions.

Les nouveaux exemplaires du Manuel ne devront pas contenir les poésies de M. Francis Jammes sous une astreinte de 100 francs par chaque exemplaire mis en circulation.

M. Churchill chez Clemenceau

Paris — "Je ne l'avais pas vu depuis un an et il m'a paru jeune comme jamais", déclara M. Winston Churchill en quittant le modeste hôtel du Tigre, rue Franklin, après une heure de conversation avec l'ancien président du conseil, l'autre après-midi.

M. Churchill ajouta que M. Clémenceau l'avait prié de tenir secret le sujet de leur conversation. "J'ai l'habitude, dit-il, lorsque je passe à Paris, de rendre visite au grand homme que j'admire et que j'ai connu dans des circonstances tragiques".

Le chancelier britannique oublia tous les tracas de la conférence financière en rendant visite à Clemenceau et au président Doumergue. Il assista ensuite à la partie de rubgy entre l'équipe de la Nouvelle-Zélande et celle de la France.

Le crucifix à la Chambre

Paris — La Chambre a beau vouloir laïciser la France et se laïciser elle-même, au premier tournant de la route, pour un incident menu, on se trouve en face d'un tout petit obstacle qui touche aux plus profondes racines de nos croyances, et, pour se dégager, il faut aller creuser très loin, dans les fondements de l'institution.

L'incident, très édifiant en soi, qui s'est produit à la Commission d'enquête sur l'origine des fonds électoraux, a eu des effets comiques. Voici de quoi il s'agissait:

La Commission était réunie. On venait d'introduire, pour l'entendre, M. Gaillard, président de la Fédération de l'épicerie.

Invité à prêter serment, puisque cet aréopage de politiciens s'est donné le ridicule d'exiger le serment, M. Gaillard répond: "Je veux bien, mais où est le crucifix?"

Les membres de la Commission ne s'attendaient pas à cela. Séparé du reste du monde par le rideau de la politicaillerie, l'esprit du parlementaire oublie vite ce qui n'a pas d'intérêt électoral immédiat. Les voici qui se regardent. Ils se demandent si c'est sérieux. Mais l'attitude de M. Gaillard ne permet pas qu'on s'y trompe.

— Mes convictions religieuses me font un devoir de ne prêter serment que sur un crucifix.

La Commission délibéra.

Il fallait bien donner satisfaction aux convictions du témoin, mais aurait-on jamais prévu une complication de ce genre?

On chercha un crucifix dans le Palais-Bourbon. Il n'y en avait point. Il fut décidé qu'on en achèterait un et que M. Gaillard serait convoqué pour le lendemain.

— Demain, 31 décembre? Impossible, répondit M. Gaillard, je vends des marrons glacés.

La raison était solide. M. Renaudel, président, annonça à M. Gaillard qu'il serait convoqué le 14 janvier et qu'il se trouverait devant un crucifix bénit.

La Commission est très fière de son geste. Pour l'esprit de tolérance, nous défions toute concurrence, dira-t-elle.

Le meilleur remède pour les femmes de tout âge

C'est ce que dit Mme F. Blackburn des Pilules Dodd pour les Rognons

Une femme de la Colombie-Anglaise a employé et recommandé les Pilules Dodd pendant 25 ans

Vancouver, C.-A., 19 janvier (Spécial) — "Je parle toujours des Pilules Dodd à tout le monde", dit Mme F. Blackburn, qui demeure ici, au numéro 1070 de la rue Knight.

Comme nous lui en demandions la raison, Mme Blackburn répondit: "J'ai employé les Pilules Dodd pendant 25 ans et j'ai maintenant 71 ans. Je crois qu'elles sont excellentes. J'en garde toujours une boîte à la maison. C'est le meilleur remède de rognons pour les femmes de tout âge."

Il est à remarquer combien les personnes qui ont fait usage des Pilules Dodd sont enthousiastes et aiment à les recommander aux autres. C'est ainsi que les Pilules Dodd ont fait et maintiennent leur réputation.

Les Pilules Dodd pour les Rognons sont simplement et purement un remède pour les rognons.

Si vous ne les avez pas encore employées, parlez-en à vos voisins.

La franc-maçonnerie italienne se dissout volontairement

Rome — Le projet de loi bannissant les sociétés secrètes, présenté par M. Mussolini et dirigé principalement, croit-on, contre la franc-maçonnerie, est vivement discuté.

La Grande Loge italienne a décidé de se dissoudre sans attendre le vote du projet de loi. Le grand chef de l'ordre seul gardera son poste afin de rester en contact avec la franc-maçonnerie étrangère.

La Marne

Paris — On a apposé, à Châtillon-sur-Seine, une plaque commémorative rappelant que c'est là que fut rédigé par Joffre l'ordre de volte face et de redressement de la victoire de la Marne. Or, il paraît que c'est une erreur. Recherches faites, c'est à Bar-sur-Aube que la fameuse décision fut prise. Joffre et son état-major n'arrivèrent à Châtillon-sur-Seine que le 4 septembre au soir, et le grand quartier général le 6 septembre. On va rectifier sur l'avis de Joffre.

Mort d'un pigeon-voyageur historique

Paris — Le pigeon-voyageur matricule 183-14 AF, qui, à Verdun, au plus fort de la bataille, assura plusieurs liaisons importantes sous des feux violents, entre le commandant Raynal, défenseur du fort de Vaux, et l'armée française, vient de mourir de vieillesse, à l'âge de dix ans, au colombier de la Compagnie colombophile de Montoire (40 kil. Nord de Tours). Il avait gagné au cours de la guerre une belle citation, aujourd'hui encadrée dans la salle d'honneur du 8me régiment du génie, à Tours, en dessous du pigeon 183, empaillé pour en perpétuer le souvenir. Il avait reçu la "bague militaire".

Bilan du carnage russe

Moscou — Voici un des derniers bilans de l'immense carnage russe:

Archevêques et évêques, 28; prêtres, 1,215; médecins et internes, 6,575; officiers, 54,650; agents de police et gendarmes, 48,500; gens de professions intellectuelles, 355,250; ouvriers, 192,350; paysans, 815,000.

Aucun genre de supplice n'a été épargné: fusillade, noyade, écrasement, scalpage, mutilation des membres, des yeux, des oreilles, congélation, grillades, ensevelissements vivants, etc.

C'est ainsi que le général Khoursakoff et ses officiers sont attachés à des planches qu'on pousse lentement vers les chaufferies afin que les malheureux durent plus longtemps.

A d'autres, on taillade des épaulettes sur les épaules.

A Blagovetshensk, on enfonce les aiguilles de gramophones sous les ongles des officiers et on arrache les yeux aux soldats, etc.

Le livre blanc anglais est, à cet égard, un livre de long cauchemar.

Les fascistes incendient un journal catholique

Londres — D'après une dépêche de Rome au "Daily Telegraph", des extrémistes fascistes ont incendié l'immeuble d'un journal catholique à Pise. Le clergé italien a protesté contre ces excès fascistes. D'après la même dépêche, le cardinal Maffi a publié un manifeste pour déplorer ces violences, surtout parce qu'elles ont été dirigées contre un journal catholique qui se tenait en dehors des partis politiques. Le manifeste exprime l'espoir que ces troubles cesseront et que la paix sera restaurée au sein de la nation.

Le port des armes en France

Paris — La stricte réglementation de la vente et du port des armes à feu est prévue dans un projet de loi approuvé par le cabinet. Ce projet a été préparé, à cause des récentes agitations communistes, contre la facilité avec laquelle les criminels pouvaient se procurer des armes.

D'après ce projet, les marchands seront obligés de se faire inscrire et de vendre des armes seulement aux personnes qui auront obtenu des permis des autorités.

Deux millions de catholiques en Angleterre

Londres — L'annuaire catholique de 1925, qui donne les dernières statistiques sur l'Eglise d'Angleterre, montre que la population catholique d'Angleterre et des Galles dépasse pour la première fois deux millions d'âmes. Les chiffres exacts sont de 2,030,865, en comparaison de 1,997,280 pour l'année précédente.

Les conversions sont au nombre de 12,796, soit près de quatre cents de plus que l'année précédente. C'est un record.

Le nouveau procès de Sadoul

Orléans — Le conseil de guerre a décidé d'ajourner le nouveau procès de Jacques Sadoul, le capitaine de l'armée française qui revint à Paris au commencement de décembre, bien qu'il fût sous le coup d'une sentence capitale pour crime de trahison en 1919. Le procès ne commencera pas avant que des faits nouveaux lui soient soumis. Dans l'intervalle, Sadoul jouira de sa liberté sous cautionnement.

PARIS — La Commission du budget fait rapport à la Chambre des députés que les recettes probables pour 1925 dépasseront de 84,000,000 de francs les dépenses prévues.

PARIS — Les chefs socialistes du Nord sont débordés par leurs troupes qui leur reprochent leurs complaisances pour le cabinet Herriot.

VOLUME XII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 21 JANVIER 1925 NUMERO 33

Vivre, c'est aimer toujours, jusqu'à la fin, jusqu'au sacrifice; c'est prendre aux jours qui passent le bien qui ne passe pas.
H. BORDEAUX.

LA LIBERTÉ

Il n'y a rien d'excellent, de beau, de juste, de sacré sur la terre, ni dans l'âme, ni au ciel que n'aient attaqué les bons mots et qui n'ait subsisté.
LOUIS VEUILLOT.

VERS L'OUEST

L'*Action Catholique* a intitulé ainsi un article de rédaction commentant quelques phrases de notre article de décembre dernier sur le problème de l'émigration des nôtres de Québec vers le Manitoba et l'Ouest Canadien. Qu'on nous permette de revenir sur ce problème.

Nous remercions d'abord l'*Action Catholique* d'avoir bien voulu attirer l'attention de ses lecteurs sur ce point et de l'avoir fait d'une manière si bienveillante pour nous. Nous relevons avec plaisir, pour l'information de nos lecteurs, les mots suivants:

"Seulement, nous pourrions faire notre part plus large et assurer bien plus rapidement leur succès (des groupes de l'Ouest) *si nous de l'Est, nous étions nous-mêmes organisés pour leur donner une partie du surplus que nous laissons partir pour l'étranger."*

Combien nous désirons voir naître bientôt une telle organisation, avoir *une partie du surplus qui part pour l'étranger!* Nous n'avons jamais demandé rien de plus.

Puis l'*Action Catholique* continue:

"Il ne peut être question assurément pour Québec de négliger sa propre colonisation ou d'oublier que le chiffre de sa population est une chose qui compte non seulement dans Québec mais dans tout le Canada."

C'est parfaitement exact. Aussi disons-nous volontiers à tous les cultivateurs de Québec: "Restez en place, car le Canadien français ne trouve rien de mieux ailleurs, soit dans l'Ouest Canadien, soit aux Etats-Unis. Nous pouvons peut-être vous offrir des avantages matériels que vous n'avez pas chez vous, mais la somme de libertés dont vous jouissez pour votre foi et votre langue ne s'apprécie pas à prix d'argent."

Mais que fera Québec de ceux qui branlent dans le manche, pour qui le départ n'est plus qu'une question de temps? Il est plus facile de prévenir que de guérir. Quand ils auront quitté la terre pour les Etats-Unis, ils seront irrémédiablement perdus à la vie des champs. Prévenir, deux ou trois années d'avance, les départs probables, discuter avec les intéressés les possibilités de rester à la vie des champs, leur montrer que la chose est possible ailleurs, si elle est devenue impossible à Québec: voilà, ce nous semble, un travail à faire et qui en vaudrait la peine.

L'*Action Catholique* désire la formation d'une organisation pour faire ce travail. Il nous semble qu'elle existe déjà, et que le gouvernement de Québec n'aurait qu'à seconder le bureau de colonisation établi à Montréal, aux frais du gouvernement fédéral. Si Messieurs les Curés de Québec voulaient concerter leurs efforts avec ceux des membres du bureau des prêtres colonisateurs pour traiter le problème des quelques familles menacées de départ dans chacune des paroisses, la solution désirée serait trouvée.

On a l'air de craindre que ce bureau ne soit partial pour le Manitoba et l'Ouest Canadien, et qu'en faisant son travail de direction vers l'Ouest il n'ébranle quelques vieilles souches encore solides. Nous comprenons ce souci, nous ne le blâmons pas; mais le mal redouté nous paraît léger en comparaison des saignées souffertes par le Québec rural depuis plusieurs années.

Mais l'inconvénient redouté est-il aussi redoutable qu'on semble le croire? Nous hésitons à le croire pour la raison que les titulaires de ce bureau ont, comme tous les vrais patriotes, le souci du progrès de Québec. Ils comprennent que "*la population de Québec est une chose qui compte non seulement dans Québec, mais dans tout le Canada*". Nous croyons qu'ils feraient facilement concentrer leurs efforts sur les unités marquées pour le départ. Ils ont là plus qu'il ne faut pour les tenir occupés.

Puis, osons-nous ajouter sans l'ombre d'un désir de nous montrer désagréables, l'état de développement actuel des centres de colonisation de Québec rend impossible l'absorption de tous les fils de cultivateurs des vieilles paroisses. Les agents de colonisation des compagnies de chemin de fer ont donné, après enquête, des chiffres qui prouvent amplement notre assertion.

Conclusion: Ouvrons plus grandes les portes de l'Ouest et efforçons-nous de prendre, avant qu'il soit trop tard, l'héritage agricole que les Mennonites d'Europe sont en train de nous ravir.

PERTINAX.

QUINZE ANS A LA CHARRUE

Notre confrère le *Devoir* vient de célébrer le quinzième anniversaire de sa fondation. Il a fait imprimer à cette occasion un timbre spécial qui représente un laboureur traçant son sillon. On y lit: "*Le* Devoir *1910-1925, quinze ans à la charrue*".

Quinze à la charrue! On ne saurait mieux caractériser l'oeuvre accomplie par le *Devoir* au cours des quinze premières années de son existence. C'est un beau sillon, rectiligne et profond, comme savent seuls en faire les cultivateurs expérimentés et consciencieux, que les travailleurs du *Devoir* ont creusé dans le sol riche et friable de la mentalité canadienne-française.

Plus tard, quand le recul du temps permettra d'écrire l'histoire impartiale de la presse française au pays, le *Devoir* y occupera une place considérable, et l'époque de sa fondation marquera une étape décisive dans notre mouvement intellectuel, social, religieux et national. Dès maintenant, les meilleurs esprits n'hésitent pas à proclamer son mérite exceptionnel et à s'incliner devant le talent extraordinaire qu'il déploie dans l'exercice de sa mission. Nul autre journal n'a réussi à grouper une équipe de rédacteurs comparable à celle du *Devoir;* nulle part ailleurs on n'apporte un égal souci de la forme et de la tenue générale.

Tout récemment, à l'occasion de la visite de M. Henri Bourassa, nous avons dit ici même les raisons particulières de gratitude qui attachent la population de l'Ouest au journal dont il est l'âme dirigeante. Si notre situation est mieux connue et rencontre plus de sympathie dans la province de Québec depuis une quinzaine d'années, nous le devons en grande partie au *Devoir*, qui ne laisse passer aucune occasion de parler de nos luttes, de nos difficultés, de nos espérances. En prolongeant et amplifiant la voix de ses modestes confrères des groupes extérieurs, il rend un immense service à la cause des minorités des provinces anglaises et à la cause canadienne-française tout court.

Aussi est-ce de grand coeur qu'à l'occasion de son quinzième anniversaire, nous souhaitons au *Devoir* une vie longue et prospère qui lui permette de continuer et d'intensifier son action bienfaisante.

D. F.

EMBELLISSONS NOS CAMPAGNES!

Au cours de la récente convention des horticulteurs du Manitoba, on a renouvelé certaines suggestions excellentes auxquelles nous voulons faire écho.

M. W.-C. McKillican, professeur au Collège d'Agriculture, a déclaré que l'un des principaux obstacles au progrès de l'agriculture dans l'Ouest est la préoccupation d'un grand nombre de faire rapidement fortune pour aller ensuite vivre ailleurs. Cet état d'esprit, qui a été longtemps à peu près général, a retardé le développement normal du pays et l'adoption de méthodes de culture rationnelles. Il a aussi détourné nos agriculteurs du souci de donner un aspect attrayant à des terrains et des habitations qu'ils comptaient abandonner le plus tôt possible.

Le professeur McKillican estime que l'horticulture fournit l'un des meilleurs remèdes à cette situation. Pour atteindre son plein développement et remplir toutes ses promesses, l'Ouest Canadien doit être considéré par ses habitants comme autre chose qu'un simple lieu de passage. D'ailleurs si quelques privilégiés ont pu y réaliser leur rêve d'une prompte fortune, les plus nombreux doivent borner leur ambition à acquérir une honnête aisance et à finir leurs jours sur la terre que leur travail a fait fructifier. Pourquoi alors ne pas s'ingénier à rendre ce lieu agréable à l'oeil, confortable, pour sa propre jouissance et celle de sa famille? Le peu de travail consacré à cette fin sera largement rétribué par les joies saines et les avantages moraux qui en découleront.

Il en coûte peu de voir à ce que la cour et les écuries soient tenus en bon ordre, de planter des arbres, de cultiver des fleurs et des fruits autour de la maison. Rien de plus facile, par ce moyen, de transformer une ferme, de lui donner un aspect attrayant et familier qui fait qu'on s'y attache et qu'on y vit heureux.

Des parents se plaignent parfois que leurs garçons et leurs filles ne prennent pas goût aux choses de la ferme, s'ennuient à la maison et s'en échappent trop volontiers. N'est-ce pas souvent parce que l'on n'a pas su leur rendre le séjour agréable au logis? Le problème de la désertion des campagnes se trouve intimement lié à cette question de l'embellissement de la ferme et de l'attrait à donner à la vie rurale.

Le jardin potager est une autre source d'agrément et de profit encore trop ignorée chez nos familles de cultivateurs. Pourquoi n'imiterions-nous pas sous ce rapport les pays d'Europe et même la province de Québec? Les hommes, pris par les gros travaux des champs, n'ont guère de temps à consacrer à cette besogne; elle échoit ordinairement à la mère qui ne devrait pas hésiter à s'en charger, surtout quand elle peut se faire aider par les grands enfants. Les légumes produits par le jardin sont toujours bien accueillis sur la table, dont ils servent à varier le menu. Pour les jeunes garçons et les fillettes, les heures passées au jardinage, si les parents comprennent leur rôle, ne manqueront pas d'avoir une haute valeur d'enseignement pratique et d'affermir leur vocation agricole.

C'est en hiver, alors que l'on dispose de loisirs, qu'il faut tracer ses plans de jardinage, consulter les catalogues, choisir les légumes, les fleurs et les plantes que l'on se propose de cultiver. Le printemps est court et apporte avec lui beaucoup de travaux pressants. Si vous remettez ce soin au dernier moment, il est à craindre que le temps vous fasse défaut ou que vous soyez surchargé.

Les réflexions qui précèdent sont peut-être sans valeur pour les fermiers venus ici avec l'idée fixe de s'enrichir vite, qui ne se soucient guère d'agrémenter leur vie, encore moins de préparer une génération d'agriculteurs. Pourtant, leur intérêt bien compris devrait les pousser, eux aussi, à améliorer l'aspect des lieux qu'ils habitent. Ceux-ci en acquerront une plus-value appréciable qui se traduira, au moment de la vente, en écus sonnants.

Pour nous qui sommes dans l'Ouest pour y rester et y élever nos enfants, efforçons-nous d'aménager de petits coins de terre qui méritent notre affection et nous donnent la sensation du chez-soi; embellissons nos campagnes!

Donatien FREMONT.

L'ASSOCIATION D'EDUCATION

La *Liberté* a fait paraître un calendrier pour 1925. Comme les années passées, elle s'est efforcée de lui donner un caractère national et local. Ce calendrier va faire du bien, nous dit-on. Tant mieux: toute notre ambition est d'appuyer les initiatives pour la foi et la langue française dans cette partie du pays.

Le calendrier de cette année vise à seconder l'*Association d'Education*. Comme toutes les oeuvres vivantes, l'*Association d'Education* a ses admirateurs, un certain nombre d'indifférents et quelques détracteurs. Ces derniers ne manquent à aucune oeuvre. L'*Association d'Education* n'en est pas surprise; elle s'en console, et poursuit sa marche.

Ce calendrier pénétrera dans un bon nombre de foyers. Ira-t-il partout où pénètre la *Liberté?* Nous en doutons. C'est pourquoi nous tenons à transcrire ici une de ses rubriques. Elle résume, en quelques lignes, la raison d'être de l'*Association*, son travail et ses aspirations. Qu'on lise plutôt:

"Il peut arriver, par telles ou telles vicissitudes de la politique, que des maîtres d'un sang étranger nous soumettent, mais il ne dépend pas du vainqueur que le sang du vaincu soit modifié."—Maurice Barrès.

Un paragraphe des lois manitobaines concédait à nos enfants le privilège d'étudier le français à l'école, pendant quelques minutes chaque jour. La Chambre de 1916 le biffa. On vit bien, au sursaut provoqué par ce trait de plume et dont naquit l'Association d'Education, *que certaines lois existent indépendamment des décrets de l'Etat. Ce geste devait avoir un lendemain.*

L'organisme de sauvegarde une fois mis sur pied, ses directeurs cherchèrent le point du réseau légal où l'on pourrait pratiquer une percée. Ils découvrirent bientôt que l'application de la loi modifiée souffrait quelque élasticité.

Fermeté discrète et soutenue dans le "statu quo", tel est le mot d'ordre qui domina la situation nouvelle. L'Exécutif développa avec une ampleur graduée ce thème fondamental.

1o.—Il se hâta de raffermir les cadres du corps enseignant de langue française en établissant un service de secours pécuniaire pour favoriser la formation pédagogique de nouveaux sujets.

2o.—Après mûre réflexion, un programme de français fut dressé, inspiré par le plus strict esprit de conservation, et où l'on tenait compte des exigences du programme officiel.

3o. Pour surveiller l'application du programme de français et aimanter les bonnes volontés individuelles dans le sens du mouvement collectif, l'Exécutif nomma un visiteur des écoles; les services rendus par le titulaire de cette charge sont immenses.

4o.—Un concours annuel de français, inauguré en 1923, excitait en 1924 l'émulation de 1625 écoliers.

5o.—La section du fonctionnement scolaire a repris, en novembre dernier, l'idée du cours pédagogique en français, d'une façon méthodique et régulière.

6o.—Des délégués visitent chaque année nos paroisses et donnent à la population des renseignements de première main sur le fonctionnement de l'oeuvre. Cette propagande a pour but de faire participer tous les individus à l'organisation centrale et d'obtenir d'eux une collaboration efficace.

Loin de vivre d'appels aux préjugés de race, l'Association a soigneusement banni de sa formule d'action toute intempérance de langage, fruit d'une vaine agitation. La plaine incline à la sérénité; ceci explique comment aucun mouvement de l'Association ne ressemble à une étape forcée. Toute initiative nouvelle y est conçue et ordonnée de sang-froid, pour répondre à des besoins réels, et chaque coup de barre est soigneusement médité.

C'est pour ces raisons que la population de langue française doit se tenir autour de cet étendard dans un sentiment de dignité et d'unité nationale.

On a cru à un moment d'enthousiasme qui ne tiendrait pas contre les dures réalités d'un rouage légal monté pour nous broyer. L'*Association d'Education* dure depuis neuf ans, est bien vivante et mieux outillée que jamais pour faire son oeuvre difficile. Elle mérite la sympathie agissante de tous ceux qui veulent la survie de l'âme française au Manitoba.

FRANCOIS.

LA FRANCE ET LES MISSIONS

Soixante missionnaires français sont morts au cours de l'année 1923

Le tableau annuel publié par les "Missions catholiques" nous apprend que le nombre des missionnaires français morts dans les travaux de l'apostolat, a été, pour l'année 1923, de 60, dont 5 évêques et 55 prêtres.

Des cinq évêques, quatre appartenaient à la Société des Missions étrangères de Paris: NN. SS. Lalouyer, du diocèse de Rennes, vicaire apostolique de la Mandchourie septentrionale, qu'il évangélisait depuis 1873, soit exactement un demi-siècle; Excoffier, du diocèse d'Annecy, ancien vicaire apostolique du Yunnan; Bigolet, du diocèse de Langres, coadjuteur du vicaire apostolique de Hanoï (Tonkin); Choulet, du diocèse de Chambéry, vicaire apostolique de la Mandchourie méridionale; le cinquième, Mgr Brault, du diocèse d'Angers, de la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée, était évêque de Jaffna (Ceylan).

Les 55 prêtres étaient originaires des diocèses ci-après: 10 de Strasbourg, 3 de Lyon, 3 de Rodez, 3 de Vannes, 3 d'Annecy, 2 de Rennes, 2 du Puy, 2 de Montpellier, 2 de Saint-Dié, 2 de Clermont, 2 de Lille. Les 21 autres appartenaient aux diocèses d'Agen, Albi, Angers, Arras, Bayeux, Chambéry, Chartres, Langres, Laval, Le Mans, Metz, Moulins, Nantes, Poitiers, Quimper, Rouen, Saint-Brieuc, Saint-Claude, Saint-Denis (Réunion), Tarbes et Viviers.

Les familles religieuses dont ils faisaient partie étaient les suivantes: Missions étrangères de Paris, 14; Compagnie de Jésus, 9; Saint-Esprit, 8; Pères Blancs, 5; Missions africaines de Lyon, 4; Lazaristes, 3; Assomptionistes, 2; Saint-François de Sales d'Annecy, 2; Maristes, 2; SS.-Coeurs de Picpus, 2; Franciscains, 2; Capucins, 1; Compagnie de Marie, 1.

Le doyen d'âge et d'apostolat était le R. P. Nicaise Ruault, des SS.-Coeurs de Picpus, né en 1832, au diocèse de Rouen, et missionnaire aux îles Hawaï depuis 1856, soit pendant soixante-huit ans. Deux missionnaires de la Société des Missions étrangères de Paris, les RR. PP. de Noailles, né au diocèse de Bayeux en 1887, qui évangélisaient le Japon, le premier depuis 188., le second depuis 1913, ont péri à Yokohama victimes de l'effroyable tremblement de terre du 1er septembre 1923.

La force du journal

Un journal qui n'est ni celui d'un homme, ni celui d'un parti, mais celui d'une opinion, d'un sentiment, d'une attente, c'est la chose invincible entre toutes. C'est le fleuve; il n'est pas composé d'hommes, il est composé de flots. Les flots marchent, suivent leur pente, viennent toujours. On peut en détourner quelques-uns, les employer à de vulgaires travaux, il en vient d'autres: le fleuve marche. On peut lui opposer des barrages, il les franchit, il suit son cours. Qu'on lui creuse un nouveau lit: s'il entre, ce ne sera pas pour dormir, mais pour aller à son but. Quelque large que puisse être le lit, il n'y restera point, ce n'est pas encore la mer.

Louis VEUILLOT.
("Mélanges", 3me série, t. IV, p. 443.)

Chronique médicale

L'INFLUENZA

L'influenza sous une forme comparativement bénigne, mais s'étendant sur une vaste étendue du pays et attaquant des personnes de toutes les classes, fait de nouveau, comme chaque année, des victimes dans la population. Cette maladie est un mystère, non seulement pour le grand public, mais tout aussi bien pour la profession médicale.

L'influenza n'est pas une de ces maladies infectieuses dont le germe a été définitivement isolé et contre laquelle l'on a découvert un sérum, ou au sujet de laquelle l'on ait recueilli un ensemble de connaissances scientifiques parfaitement contrôlées.

Une diminution de 10 degrés dans la température moyenne se produit-elle, il y a aussitôt une augmentation correspondante dans le nombre des affections des voies respiratoires. Pourquoi? Il semblerait qu'à l'arrivée de la saison où les maisons se ferment, où la ventilation devient moins bonne, où l'on commence le chauffage artificiel, la force vitale a une tendance à diminuer et que nous sommes moins capables de résister aux germes des maladies. Les Indiens de l'Amérique du nord étaient rarement atteints de la tuberculose lorsqu'ils menaient une vie sauvage sans maisons. Depuis qu'ils habitent dans des maisons, des tribus entières ont pratiquement été détruites par ce fléau. La hutte de l'Indien offrait plus de sûreté, même avec des températures de zéro, que des abris fermés, car bien qu'il y fit froid, il s'y trouvait constamment une abondance d'air pur. Il faut avoir de la science et de l'intelligence pour vivre en sûreté dans des maisons durant la saison froide.

A cette époque, nous sommes plus souvent en plus proche contact les uns avec les autres, dans les édifices publics, dans les voitures, dans les écoles, dans les manufactures, dans les théâtres et les églises. C'est par là qu'on facilite le plus la transmission des germes du rhume et de l'influenza. D'un côté, notre résistance est diminuée par le fait que nous vivons à l'intérieur, et, de l'autre, les dangers d'infection sont considérablement augmentés par les contacts.

Rappelons-nous alors que l'influenza, ou la grippe, est une maladie aiguë très contagieuse. Les symptômes en sont: des douleurs à la tête, aux yeux et dans les membres, une sensation de froid, ordinairement un mal de gorge, du rhume et une prostration musculaire prononcée. Le germe de l'influenza, quel qu'il soit, empoisonne certainement les muscles. Il peut y avoir aussi des symptômes abdominaux tels que nausées, diarrhée, hoquet ou crampes, ainsi qu'une élévation considérable de température. La fièvre persiste ordinairement plusieurs jours, et il y a tendance marquée à des complications dans les bronches ou à la pneumonie. Quelquefois le patient subit une attaque de forte névrite. Un fait assez étrange c'est que ni l'hygiène personnelle, ni les conditions hygiéniques ne paraissent écarter positivement l'influenza. Elle s'attaque à ceux qui sont propres, au pauvre, au vieillard, aux jeunes, aux forts, aux faibles, aux gens de toutes les classes de la société. Son haut degré de contagion est cause de la violence des épidémies, et la propagation en est aussi facilitée par le fait que de si nombreuses personnes infectées ne se mettent pas au lit, mais continuent à se mêler aux autres personnes. Cela est d'autant plus dangereux que l'on ignore encore pendant combien de temps une personne peut transmettre cette maladie.

Mais il y a toujours un grand nombre de personnes qui sont réfractaires à l'influenza. Probablement parce qu'elles ont la force physique nécessaire. Leur force naturelle de résistance est le plus puissant facteur contre les attaques de cette maladie et de toute autre.

La morale à tirer est que, si vous êtes en bon état au point de vue physique, vous devez vous y maintenir.

Voyez à ce que les organes d'élimination de votre corps soient en parfait ordre.

Demeurez à l'air libre et au soleil autant que vous le pouvez.

Evitez les foules. Que vos fenêtres soient ouvertes quand cela est possible. Faites une marche quotidienne. Evitez, comme la peste, ces personnes sans réflexion affectées du rhume qui éternuent, toussent, ou qui vous parlent de trop près.

Lavez vos mains avant de manger. Buvez abondamment d'eau. Dormez au moins 7 heures sur 24. Surveillez votre alimentation.

Si, en dépit de toutes les précautions, vous venez à souffrir de l'influenza, mettez-vous au lit, ayez les soins convenables, et ne laissez personne s'approcher de vous autant que possible jusqu'à ce que vous soyez rétabli.

Dr T.-C. RONDLEY.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Comme c'était à prévoir, le discours de M. Hoey à Brandon a eu une profonde répercussion à travers le pays. Voici quelques extraits des commentaires de la presse:

La personnalité de M. Hoey

Le **Devoir** (Léo-Paul Desrosiers):

M. Hoey n'est pas le premier venu. Il est, en chambre et dans l'Ouest, le principal lieutenant de M. Forke. Sa parole est ordinairement agressive et sarcastique. Il possède une veine d'humour qui ne demande qu'à se déverser sur la tête de ses adversaires. Et, dans ce qu'il dit, on trouve ordinairement plus à méditer et à réfléchir que dans tout discours des autres députés fermiers.

Et M. Hoey s'est laissé entraîner à dire des phrases très graves qu'on n'entendait auparavant sortir des lèvres que des extrémistes du parti. Il faut sans doute tenir compte du temps pour les expliquer complètement. La session est prochaine. Les progressistes sont à la veille de revenir à Ottawa et ils veulent obtenir du gouvernement de nouvelles concessions. De tous côtés, on pronostique que les faveurs et les concessions seront plutôt maigres, cette année. Alors il faut effrayer le cabinet ou, du moins, l'impressionner assez pour qu'il se montre plus généreux.

Discussion au grand jour

Manitoba Free Press (Winnipeg):

M. Hoey sera attaqué, peut-être, pour avoir parlé de la possibilité d'une rupture de la Confédération. En fin de compte, cependant, on pourra se rendre compte qu'il a rendu un service au Canada en plaçant carrément devant le public une question qui demande à être discutée au grand jour et non pas d'une façon indirecte. Une discussion franche est toujours meilleure qu'une campagne de chuchotements.

Il n'est pas nécessaire de détruire pour améliorer

Le **Manitoba** (Saint-Boniface):

M. Hoey n'a pas dit quelque chose de bien nouveau; il n'a fait, en somme, que répéter un cri qu'à certaines époques l'on entend et qui ne tarde pas à se perdre dans le lointain.

Même après le discours de M. Hoey, il est peu probable que cette pauvre confédération soit fortement affectée.

Sûrement les pères de la confédération canadienne n'ont jamais eu l'idée, au moment où ils ont construit cet édifice superbe qu'est la confédération canadienne, que ce monument radoub: jamais ceux qui croient en la confédération n'ont cru pour un moment que les années pourraient s'écouler sans que l'on puisse apporter des améliorations à cette oeuvre grandiose.

Evidemment, les événements se succédant les uns aux autres, les circonstances changeant, la situation canadienne se déplaçant d'un côté ou de l'autre, les provinces prenant de nouvelle physionomies, la population devenant plus cosmopolite, le pays en un mot se développant en tous sens et de toutes manières, ce serait folie de croire qu'aucuns renforcements ne devront être apportés et que nulles déviations ne devront être redressées dans la structure de l'édifice national; mais ce serait encore folie bien plus grande de croire que pour améliorer et perfectionner, il faille de toute nécessité détruire.

L'Ouest a repris son aplomb

La **Presse** (Montréal):

S'il est vrai que, pendant une certaine période, ces harangueurs, progressistes ou autres, ont réussi à capter l'oreille et à emballer le jugement des cultivateurs de l'Ouest, désemparés et aigris par la crise économique qui les atteignit si durement, il paraît acquis qu'aujourd'hui la grande majorité des gens de l'Ouest ayant reconquis leur aplomb, sont plus occupés à produire qu'à suivre les meetings d'indignation politique de discoureurs et hâbleurs en mal de popularité et de candidature.

Il n'en est pas moins instructif d'épingler les principaux articles du programme que l'impérieux député progressiste posait l'autre jour comme base du maintien de la Confédération, comme seul moyen de faire disparaître l'injustice!

Somme toute, dépouillé de tous ses artifices oratoires, ce programme progressiste, posé comme ultimatum pour le maintien de la Confédération, peut se résumer en cette formule: "Ou vous passerez sous nos fourches caudines à nous, gens de l'Ouest, ou bien nous sortirons de la Confédération".

C'est une heureuse rencontre que celle de deux âmes qui ne se connaissent que pour mieux aimer Dieu. — Saint François de Sales.

Les Jeux de la 'Liberté'

Prix du mois de décembre
(Quatre premières séries)

1er prix: Bernadette Roy, Académie Saint-Joseph, Saint-Boniface, 94 points sur 165.

2me prix: Charles Jacob, Sainte-Rose du Lac, 93 points.

3me prix: Yvonne Fréchette, Saint-Pierre, Man., 92 points.

4me prix: Jean Lambert, Saint-Pierre, Man., 91 points.

Mentions honorables: Irène Catellier, Saint-Pierre, Man.; C. Gendron, Lorette, Man.; Marie Dyrda, Ferme Youville, Saint-Boniface; Eugène Dupont, Saint-Claude, Man.; Mme Charles Arcand, Trois-Rivières, P. Q.; M.-R. McEachran, Saint-Léon, Man.; V. Gabillon, O.M.I., Sacred Heart, Alta; A. Robert, Collège de Saint-Boniface.

Quelques remarques sur ces premiers résultats du concours intéresseront sans doute ceux qui y ont pris part et même les autres.

Notons d'abord l'attrait évident des "Jeux de la Liberté" pour nos lecteurs et lectrices qui s'y livrent: tous ceux qui ont envoyé une solution la première semaine ont tenu à continuer. A ces ouvriers de la première heure sont venus s'en ajouter d'autres qu'on verra bientôt figurer en tête de la liste, à en juger par leurs brillants débuts.

La plupart des concurrents sont des écolières et des écoliers. C'est bon signe. La gymnastique intellectuelle est utile à la jeunesse et il faut l'encourager.

Au sujet des mots changés du No 5, Mlle Irène Catellier, de Saint-Pierre, Man., nous fait remarquer avec raison qu'il était impossible de former "Danse" avec le mot "Pause" sans changer deux lettres. Il y a eu erreur dans l'inscription de ce mot qui aurait dû être "Panse". Nous en avons tenu compte dans l'attribution des points. Un bon nombre de concurrents ont d'ailleurs trouvé, par suite de cette erreur, une solution également satisfaisante avec "Ressemeler" au lieu de "Cordonnier".

Ce concours de devinettes — qui l'eût cru? — nous a permis de faire — oh! très indirectement! — une petite enquête scolaire assez intéressante. Nous serions en mesure de désigner sans risque aucun tel et tel couvent du Manitoba où l'enseignement de la géographie se fait en anglais et où la ville française d'Algérie "Bône", par exemple, devient "Bona"...

Ceci ne veut pas dire que la géographie soit négligée dans ces mêmes institutions; elle y semble très en honneur, au contraire, à en juger par les réponses au problème No 12. Il s'agissait de trouver cinq noms de villes dont on donnait la lettre finale, la lettre centrale devant être la même pour les cinq noms. Le jeu se prêtait à plusieurs solutions également heureuses et les concurrents en ont imaginé un bon nombre. Quelques-uns ont pris la "Marne" pour une ville. C'est une rivière qui donne son nom à un département français, mais il n'y a pas de ville de ce nom.

Série No 7

25.—ACROSTICHE DOUBLE

x R I x E
x N T x N
x U C x E
x A N x E
x F F x E
x I V x T

Trouver deux animaux canadiens à belle fourrure.

26.—CHARADE

Mon premier gît dans la grammaire;
Il indique la négation.
Mon second, adjectif sévère,
S'applique à l'enfant doux et bon.
Mon tout est cousin de la route
Et petit frère du chemin.
Vous allez deviner sans doute:
Ce jeu d'esprit n'est pas malin.

27.—PHRASES A COMPLETER

La .... ne peut être combattue que par elle-même et neutralisée que par sa multitude.—Louis VEUILLOT.

La .... ne s'emprisonne pas, et les fers qu'on lui forge servent quelquefois à étendre son empire.—LACORDAIRE.

Les solutions de ces problèmes seront publiées dans le numéro du 4 février. Nous recevrons les réponses mises à la poste jusqu'à la date du 2 février.

Joindre à tous les envois le coupon ci-dessous.

La semaine prochaine, nous donnerons les solutions de la Série No 6 parue dans notre numéro du 14 janvier.

AVIS IMPORTANT — Les concurrents qui nous adressent dans un même envoi les solutions de deux séries différentes doivent les inscrire sur deux feuilles séparées. Ceci est absolument indispensable pour notre travail de classement. Ne jamais joindre à ces envois des "Jeux de la Liberté" des communications pour la rédaction ou l'administration du journal.

Les Jeux de la "Liberté"

21 JANVIER 1925

Ce coupon devra accompagner tout envoi de solutions. Celles-ci devront être mises à la poste ou déposées à nos bureaux le lundi 2 février, au plus tard.

Nom ....

Adresse **No.7**

....

Les solutions devront être adressées comme suit:

Les Jeux de la "Liberté",
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

Solutions des problèmes de la Série No 5

17.—SYNONYMES

Voici les synonymes en question: Facile, amusement, ignorant, sot, constance, élève, quittance, usage, est, diminuer, obéissant, insensé, savoir.

Avec les initiales de ces mots on forme la maxime suivante: Fais ce que dois.

18.—MOTS EN TRIANGLE

C A R T O N S
A V O I N E
R O S E E
T I E N
O N E
N E
S

19.—PHRASES A COMPLETER EN DONNANT LE NOM DE L'AUTEUR

Le monde appartient à ceux qui savent prendre de la peine et qui, devant l'effort et le sacrifice, ne commencent pas par dire: "A quoi bon?"
Joseph de Maistre.

Il ne faut pas négliger les moyens humains. Dans la vie nationale, comme dans la vie individuelle, Dieu n'a jamais entendu supprimer la nature.
Henri Bourassa.

Si nous réussissons à atteindre le but que nous poursuivons dans la lutte pour le français, ce sera l'oeuvre de l'Association d'Education.
Mgr Béliveau.

20.—CHARADE FANTAISISTE

Mort. — Fée. — Morphée.

Les membres du clergé et autres personnes qui se proposent de faire un voyage à Rome, à l'occasion de l'Année Sainte, feront bien de s'adresser à J.-A. Hébert et Cie, 348, rue Main, Winnipeg, ou à 164, ave. Provencher, Saint-Boniface, agents pour les paquebots du Pacifique Canadien et de la Cie Générale Transatlantique. Encourageons les nôtres.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

DUCK LAKE

Au commencement d'une nouvelle année, après avoir offert nos voeux de prospère et fructueuse année au toujours si jeune et si vaillant journal la "Liberté", peut-être n'est-il pas hors de propos de faire un résumé des événements saillants de notre paroisse durant l'année qui vient de s'écouler.

D'après les données venant directement de M. l'abbé Morin, notre bon curé, la paroisse de Duck Lake compte 124 familles formant un groupe de 641 âmes, composé "grosso modo" d'un tiers de Canadiens français, un tiers de Métis, un tiers de Français et de Belges, et quelques familles d'Irlandais ou d'Ecossais. Trente-six fois durant l'année, la cloche de l'église a sonné le baptême de quelque nouveau-né ou d'adultes entrant dans le giron de l'Eglise catholique. M. le Curé a bénit sept mariages. Enfin une longue liste de 17 sépultures a répandu le deuil dans la paroisse.

Un gentil bébé, un ange du bon Dieu, a ouvert la série, les premiers jours de l'année: M. et Mme Cyrille Kleine perdaient leur petit Laurent de la fièvre scarlatine. Ensuite, au hasard de la plume, relatons les pertes les plus en vue de la paroisse: Albert Leray, dans la force de l'âge, père d'une nombreuse famille, fut, dans le cours de février, la victime volontaire de la maudite boisson. Quelle grande leçon pour les intempérants! Fin mars, comme un coup de foudre, la paroisse apprend la mort affreuse de Jean Pogu, coupé en deux, haché par sa scie mécanique, laissant derrière lui pour le pleurer une veuve inconsolable et six petits enfants. En juin, Mme Campbell, la si universellement et si respectée propriétaire de l'hôtel, après des années de souffrances, s'éteignait à l'hôpital Saint-Paul de Saskatoon. Enfin, durant novembre, la paroisse entière, comme du reste aux enterrements précités, suivait à sa dernière demeure M. O. Comeau.

Deuils sur deuils, notre paroisse a été bien éprouvée en 1924.

* * *

La nouvelle année à peine à ses débuts, un nouveau sujet de tristesse, mais d'une autre sorte, nous était réservé. Le jour des Rois, le train de 3 h. 14 s'ébranlait pour continuer sa course; un serre-frein, me voyant seul à l'écart, me demande: "Mais qu'y a-t-il donc ici à Duck Lake, aujourd'hui, pour avoir tant de monde, tant d'enfants au débarcadère?" Je lui réponds: "C'est pour faire honneur à une religieuse qui nous quitte après 22 ans de service au milieu de nous."

La matinée de ce jour, M. le Curé, avec son tact si parfait, son coeur si sensible de prêtre et desservi par une belle facilité de parole, nous faisait au prône l'éloge de Soeur Saint-Gérard, dont il nous apprenait le départ.

Trois ans et demi après le départ qui est resté énigmatique de Soeur Marie de la Trinité, son bras droit, sa vaillante compagne des débuts, Soeur Saint-Gérard, terrassée par la souffrance, était contrainte de quitter ses chers enfants pour un temps indéterminé.

Soeur Marie de la Trinité, Soeur Saint-Gérard, tels sont les noms de deux servantes de Dieu dont le souvenir est inséparable des débuts pénibles, puis des progrès et enfin de l'apogée de notre belle école: l'école Stobart, un des joyaux, avec le couvent des Soeurs de la Présentation adjacent, du diocèse de Prince-Albert.

Au duo si parfait, et qui se complétait, à Soeur Marie de la Trinité et à Soeur Saint-Gérard, les paroissiens de Duck Lake envoient l'expression bien sincère de leur reconnaissance et leurs voeux respectueux pour l'avenir.

* * *

Le 10 courant ont fêtait, chez M. et Mme Arthur Vanpétéghim, l'anniversaire de leur fils. La plus franche gaieté régna parmi le groupe des amis, qui comprenait des Canadiens, des Français et des Belges.

DOMREMY

Les 20 et 23 décembre eurent lieu les concerts des écoles de Domrémy et de New Era. C'était jour de fête pour les enfants. L'arbre de Noël était chargé de cadeaux que saint Nicolas leur distribuait. Les petits ont bien fait les choses. Nos remerciements à nos instituteurs.

* * *

L'élection des marguilliers a eu lieu dimanche dernier. M. A. Lavertu a été réélu pour un terme de cinq ans.

* * *

Voici le temps où les maisons d'affaires distribuent les calendriers à leurs clients. Il y a un calendrier qui se distingue des autres: les annonces sont faites en français. Nos félicitations à M. Motut.

Un simple commerce avec une âme élevée modifie la nôtre, il nous élève. On ne peut s'approcher des grands coeurs sans qu'il exhale d'eux quelque chose qui pénètre jusqu'à nous rendre plus digne de leur contact. — Lacordaire.

GRAVELBOURG

CHRONIQUE DU COLLEGE

Art et piété

Depuis une couple d'années, M. le curé Charles Maillard orne sa belle et imposante église paroissiale de tableaux religieux d'une haute inspiration artistique et d'un goût esthétique impeccable. Amateur ardent des beautés de l'art aussi bien que pasteur zélé de ses ouailles, son dévouement sacerdotal ne se confine pas à l'embellissement du temple matériel de l'église et du temple mystique de l'âme de ses paroissiens, mais il se prodigue au progrès de toutes nos oeuvres d'intérêt catholique et national.

Ainsi, l'année dernière, à l'occasion de leur fête patronale, M. le curé Maillard présentait en cadeau aux RR. PP. Oblats du Collège une magnifique peinture de leur fondateur, Mgr Charles-E. Mazenod, et récemment, au mois de décembre dernier, à l'occasion des fêtes de l'inauguration de l'aile nouvelle du Collège, à la grande joie des professeurs et des élèves, il donnait encore à l'institution, pour la salle académique un superbe rideau de théâtre à la peinture, représentant "La Vérendrye, découvreur de l'Ouest Canadien". Ce tableau inspirateur, véritable évocation de tout un passé glorieux, d'une brillante épopée, illustre, dans un éloquent réalisme, les sublimes chevauchées de nos découvreurs et de nos missionnaires par toutes les routes épiques de la Nouvelle-France.

Au fond de la toile, dans une parfaite harmonisation de nuances délicates et de teintes éclatantes, la richesse de coloris du paysage donne à l'ensemble du tableau une splendeur féerique, au crépuscule empourpré d'un soleil couchant, embrasant de ses derniers feux l'horizon lointain, la crête des montagnes et le feuillage des bosquets. Le mirage des arbres verdoyants et des nuages argentés se réfléchit gracieusement dans le cristal des eaux limpides d'un lac pittoresque.

La mise en scène des personnages historiques a été réalisée avec un rare bonheur d'inspiration et d'exécution. C'est une réelle création due au talent fécond et au pinceau magique de l'auteur, car l'idée en est toute neuve, le dessin tout personnel, la représentation toute inédite, et nulle part ailleurs pourrions-nous en retracer les moindres vestiges de ressemblance.

La Vérendrye, le principal personnage, apparait, svelte et grand, au premier plan, au centre même du tableau. Monté sur un cheval de fière cambrure, revêtu de l'armure et du costume militaire de l'époque, la figure rayonnante de noblesse et de vaillance, l'oeil resplendissant de flamme et d'idéal, le regard tendu vers les fertiles plaines de l'Ouest Canadien et les sommets neigeux des Montagnes Rocheuses, immense empire qu'il vient conquérir au Christ et à la France, l'intrépide découvreur, accompagné de ses guides indiens et d'une escorte fidèle de soldats français, salue majestueusement de la main les chefs de tribus indigènes en signe d'alliance.

Un missionnaire, de haute taille, aux traits puissants et vénérables, le précède immédiatement brandissant dans l'azur la croix du Christ, le labarum de la divine victoire sur l'erreur et le paganisme. Face au groupe de sauvages païens, aux visages bariolés, à la tête empanachée de plumages multicolores, alors que les chefs des Peaux-Rouges se sont agenouillés sous le geste bénissant de l'homme de Dieu et le salut fraternel de La Vérendrye, le prêtre-apôtre, ministre du Très-Haut, avec des mots de paix et d'onction, apporte à ces peuplades aborigènes la lumière de l'Evangile et le flambeau de la civilisation chrétienne.

Dans le décor enchanteur d'un panorama grandiose, c'est une belle et captivante page de notre immortelle histoire que l'artiste a merveilleusemnt tracée devant nos yeux en traits d'apostolique chevalerie et de prouesse guerrière. C'est à la fois un excellent travail d'art et de piété, une sublime leçon d'histoire et d'héroïsme, riche d'enseignements précieux et suggestifs pour l'éducation du sens religieux et patriotique de notre jeunesse étudiante.

De somptueuses draperies de velours aux plis soyeux et bien ombrés encadrent magnifiquement le tableau de tentures cramoisies et de franges d'or, ajoutant au charme du relief au recul mystifiant des perspectives et à l'emprise générale de cette création évocatrice.

A M. le curé Maillard, auteur de cette production artistique et de ce don magnifique, où son talent de paysagiste et de portraitiste se manifeste si heureusement avec ses dons innés de peintre de la nature et de peintre de l'histoire, les directeurs et les élèves du collège se plaisent à offrir leurs chaleureuses félicitations avec l'expression de leur vive et respectueuse gratitude.

MOOSE JAW

M. et Mme Joseph Milette font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 10 janvier, baptisée sous les noms de Marie-Eléonore-Simone. Parrain et marraine: M. et Mme Florian Blanchette, de Sainte-Anne des Chênes, Man., représentés par M. et Mme E. Dubord, de Moose Jaw, Sask.

* * *

Mme Philippe Saint-Laurent, de Sainte-Anne des Chênes, Man., est en visite chez sa fille Mme Joseph Milettte.

VAL MARIE

Peu de nouvelles, mais importantes. Le 31 décembre a eu lieu au village la soirée organisée par P. Denniel et E. Paradis. Elle a produit près de $150, sauf à réserver quelques dépenses, et c'est la première collecte pour faire quelque chose au point de vuo religieux le printemps prochain. Quelques familles, à cause du froid, n'ont pu y assister; mais quand le moment sera venu de bâtir quelque chose, elles ouvriront les cordons de leur bourse pour faire autant que les autres.

* * *

L'élévateur de la Coopérative est presque terminé. Plusieurs ventes de terre sont en voie de se terminer.

* * *

Enfin MM. E.-G. Green, A.-M. Dunand, A.-D. McLennan ont formé un comité pour faire un district d'école (où l'on enseignera le français) au village, projet qui englobe tout l'ancien district de Val Marie. Pour les catholiques une école séparée serait le mieux et elle pourrait même servir d'église provisoire, comme cela se voit ailleurs; mais il est peut-être trop tôt pour obtenir cela. En tout cas, il y a une chose certaine, c'est que l'on ne devrait pas dépenser plus pour instruire ses enfants que pour leur faire aimer la religion. L'instruction religieuse est la plus importante. Si nos enfants sont très instruits sur les choses profanes mais n'ont pas le moyen d'apprendre et de pratiquer leur devoirs religieux, l'on peut dire que c'est faire fausse route. Aux parents surtout de voir comment arranger toutes ces choses. Que les gens du village et des environs s'entendent pour faire quelque chose qui serve à tous. Si l'on dépense de l'argent, que ce soit pour faire quelque chose qui reste dans la place et la fasse progresser vers le bien.

Mort d'un pionnier de Calgary

Calgary — M. P.-A. Prince, un pionnier de Calgary, ancien président de la "Eau Claire Lumber Company", est mort à l'âge de 88 ans. Né à Trois-Rivières, P. Q., il demeura longtemps à Eau Claire, Wisc., et vint à Calgary vers 1902. Pendant un grand nombre d'années il avait occupé une place très en vue dans le commerce du bois.

Une société de concert bilingue

Montréal — Une fusion vient de s'opérer entre deux importants bureaux de direction de concert: l'un de New-York, l'autre de Montréal.

Le "L. D. Bogue Concert Management", de New-York, et le Bureau Bernard Laberge, de Montréal, n'en formeront plus qu'un sous le nom de "Bogue - Laberge Concert Management" avec place d'affaires dans les deux villes. La nouvelle société sera bilingue et ce sera la première du genre en Amérique; de cette façon elle pourra exercer une plus grande influence en Europe comme en Amérique.

La société L. D. Bogue est dirigée par Mlle Bogue et l'on sait que les femmes réussissent parfaitement aux Etats-Unis dans cette branche toute spéciale d'affaires. Quant à M. Laberge, il est inutile, chez nous, de faire son éloge. Tous ceux qui s'occupent de musique savent quelle enviable position il s'est créée et que nous lui devons quelques-uns des meilleurs artistes qui aient visité le Canada.

La princesse Marie nous visitera

Londres — On annonce officiellement que la Princesse Marie et le vicomte Lascelles visiteront le Canada l'an prochain. Cette visite n'aurait rien d'officiel.

DANS L'OMBRE DE MES JOURS

Par Jacques des Gachons

(Suite)

VI

La chère besogne

Lorsque j'ai entrepris de raconter, pour toi, ma vie, je ne me dissimulai pas la difficulté de mon entreprise. Il n'y a pas que les peuples heureux pour n'avoir pas d'histoire: la plupart des femmes en sont fort dépourvues.

Les "grands événements" de mon existence te paraitront quelque peu mesquins si tu les examines du haut de tes souvenirs romanesques. La moindre héroïne de la "Bibliothèque rose" et de la "Bibliothèque de ma fille" est plus riche en tracas. Mais je ne cherche pas à lutter d'imagination avec la comtesse de Ségur ni avec Maryan. Je continuerai à suivre pas à pas la médiocre et douloureuse vérité.

Toutefois, la vie la plus monotone se compose d'une multitude de menus incidents qui en font la trame la plus riche. Il y a des crises secrètes, des désespoirs cachés qui peuvent aller de pair avec les plus retentissantes catastrophes.

Tu verras, Aline, tu verras par toi-même sans doute, que notre coeur a ses vicissitudes. Ne décerne pas trop vite le titre de femme heureuse à la femme qui sourit volontiers. Mais, d'autre part, si le bonheur te quitte, ne le marque pas trop sur ton visage. La chrétienne ne doit pas porter d'une façon trop voyante le deuil de ses illusions. Gardons pour nous nos douleurs intimes.

Souris.

Sourions.

Je me livrai donc, de tout coeur, à l'éducation de mes enfants. Ah! la chère besogne! A côté des heures fatigantes, que de charmants instants! Quelles délices de voir l'esprit s'éveiller chez un être à qui vous avez donné le jour! C'est comme un second miracle auquel, spectateur privilégié, il vous est permis d'assister, auquel vous semblez avoir collaboré.

Jean se montra tout de suite l'élève le plus dissipé, le plus distrait. Par boutade, il était capable de réciter sans faute une leçon, de rédiger seul un devoir difficile et puis il retombait dans ses défauts favoris qui étaient l'inattention et l'insouciance. Je devais me livrer à de véritables batailles d'arguments pour le réveiller et l'apitoyer, car il me rendait malade. Mes larmes seules avaient quelque pouvoir sur lui, mais je ne savais pas pleurer au commandement. Je ne pleurais que de lassitude et point du tout par comédie.

Sa soeur me donnait beaucoup plus de satisfaction. A l'opposé de Jean qui ne s'intéressait à peu près à rien, elle s'intéressait à tout et même, je dois l'ajouter, à n'importe quoi. Elle n'avait pas de préférence et cela ne laissa pas de m'inquiéter. Il faut savoir choisir et ne pas tout mettre au même plan. Cependant il y avait de la ressource en elle et je fondais sur ma fille les plus belles espérances. Elle rattrapa vite son frère. Il lui arriva même de le battre en orthographe et en calcul. Malgré les avantages de l'émulation, je dus renoncer à ces compositions en commun, car Jean se mit à multiplier à dessein des fautes, tandis que Cécile y cultivait une satisfaction qui ne demandait qu'à croître.

Par quelles émotions passe une mère, pendant cette période! J'allais de l'orgueil à la consternation, de la reconnaissance à la plus vulgaire révolte. Je prenais tellement à coeur la formation de mes enfants que je m'imputais leurs sottises, que je rougissais de leur ignorance et que je sentais en moi les caresses de la satisfaction lorsque, devant témoins, ils se tiraient à leur honneur de quelque difficulté.

Je ne voulus pas qu'ils eussent une enfance isolée. Ils avaient des amis dans les châteaux des environs et à Valençay. Entre mères, nous échangions des goûters, des parties de forêt ou de parc; notre pays est si propice aux fêtes en plein air.

Et cependant quelle mortification pour moi lorsque les enfants des autres se montraient plus intelligents que les miens! Jean, mon pauvre Jean en particulier, faisait mon désespoir. C'était à croire, vraiment, qu'il le faisait exprès, par esprit de contradiction. Il aimait à passer pour plus sot qu'il n'était.

Mais je reprenais vite confiance; tout emportée que j'étais par ma tâche d'éducatrice. Pour n'être pas encore parvenue à mes fins, fallait-il désespérer? J'avais mal réussi: je ferais mieux. Aussi supportai-je vaillamment de n'être point aidée.

Si je ne te parle pas de ma mère, c'est que vraiment elle ne s'occupa jamais de ses petits-enfants. Elle qui avait été si attentionnée et si sévère pour moi eût été tout à fait incapable de me prêter main-forte. Elle ne fut jamais grand'mère au sens propre du mot, ni pour le blâme, ni pour les gâteries. Ayant rempli jadis son devoir, elle se contenta du spectacle de mes travaux... Elle eut, à un moment, quelques velléités de s'intéresser à Jean, mais dès qu'il devint un vrai garçon, tapageur et récalcitrant, elle m'observa que je "l'élevais très mal" et ne voulut plus le voir.

J'étais habituée à ces lubies de ma pauvre mère. Toujours personnelle, elle ne songeait plus qu'à sa tranquillité. De soigneuse et d'économe, elle tomba à la parcimonie et à l'avarice. On la trouvait toujours plongée dans ses livres de comptes; elle n'avait de plaisir qu'à discuter avec nos fermiers et avec les fournisseurs. La vie, qu'elle n'avait jamais su dominer, se restreignait de plus en plus à ses yeux jusqu'au plus mesquin matérialisme: l'argent, la nourriture et la recherche du minimum de soucis.

Je ne jugeais pas ma mère. Je la plaignais.

Quant à mon mari, il vieillissait.

Cette observation va te paraître étrange. Après dix ans de mariage, à quarante-sept ans, Lucien avait l'aspect d'un homme usé. Son caractère devenait ombrageux.

A ce propos, il faut que je te mette en garde.

Quand tu verras ton mari grognon, quand il lui échappera des mouvements et peut-être des paroles de colère, ne le gronde pas, ne cherche pas à l'apaiser, surtout ne te mets pas martel en tête. Il peut très bien se faire que tu ne sois pour rien dans ce changement d'humeur. La plupart du temps, c'est à lui-même qu'il en a, le pauvre homme.

Je savais si peu de chose de la vie intérieure de mon mari et même de sa vie extérieure — il était si souvent dehors — qu'il m'était bien difficile d'imaginer les causes de son irritation. Au commencement, je faisais un minutieux examen de conscience qui se prolongeait parfois la nuit. Je dus y renoncer assez vite. Je ne dis pas que j'étais toujours hors de question. Je n'étais pas si parfaite. Mais je puis te certifier que j'étais fort rarement la cause de l'aigreur passagère de ton grand-père. Il y avait autre chose. Il y avait lui-même. Qu'avait-il à se reprocher? Je ne le sus pour ainsi dire jamais. Mais je jugeais qu'il était assez grand et je n'avais garde de mettre mon doigt entre sa faute et lui.

Du reste, c'était un scrupuleux. Ses "erreurs" restèrent toujours discrètes. Tout se passait entre lui et sa conscience, et le seul signe extérieur c'était cet état d'énervement qui le rendait parfois si injuste.

Un homme en colère est presque toujours un homme qui se lave la tête et qui par mégarde, éclabousse [illegible] sins.

M. Pa[illegible] [illegible] devenus [illegible] cables. [illegible] à Valençay [illegible] à la Roque. Cela se passait surtout en hiver; ils restaient des heures et des heures au coin du feu à faire d'interminables parties de whist, en fumant et en buvant [illegible] verres d'une certaine fine champagne que M. Palard avait héritée d'un vieux cousin charentais.

Lorsque nous avions quelques personnes à déjeuner, le dimanche, M. Palard acceptait toujours d'être des nôtres, car il était gourmand, mais j'avais renoncé à l'avoir dans l'intimité.

D'ailleurs, on eût dit qu'il rajeunissait. La chasse, à laquelle il se livrait beaucoup plus régulièrement que mon mari, maintenait sa santé et lui procurait de bienheureuses fringales. Il n'avait aucun tourment, ayant réglé pour toujours sa vie, grâce à sa retraite et à une sage rente viagère. Il était heureux, à sa manière, qui ne me faisait pas envie à moi, si elle excitait probablement la perpétuelle convoitise de Lucien qui eût fait, sans doute, lui aussi, un "excellent", un déporable célibataire...

Revenons à moi.

Tu t'étonnes peut-être de ce que je ne parle point de mes amies. C'est que je n'en ai jamais eu de véritable et cela m'a sans doute manqué. Pense à ce qu'aurait pu être pour moi une amie, pour moi qui ne pouvais me confier ni à ma mère, ni à mon mari!

[illegible]

... Ou bien Mme de Brau[illegible] toujours pincée, et qui jetait des regards inquisiteurs vers la plus vulgaire passante, comme si elle essayait de lui faire avouer là, dans la rue, sa dé[illegible]

[illegible]

faite pour attirer la pitié, et ne l'attira jamais.

(A suivre)

Page Féminine

La paresse

Souvent, le gaspillage au foyer a pour cause la paresse qu'éprouvent certaines épouses à s'occuper des affaires de leur maison.

On a dit que "l'oisiveté est la mère de tous les vices". Elle est sûrement l'ennemie du bonheur dans les ménages. Comment s'exécuteront les travaux d'intérieur si l'épouse sommeille? Il est midi qu'elle est à peine sortie du lit et habillée, alors qu'elle aurait dû voir lever le soleil. Certains ouvrages ont leur place normale dans la matinée: si les chambres ne sont pas de bonne heure mises à l'ordre, il y a des chances que le soir on soit obligé de se coucher sans que les draps aient été tirés. Et les achats ne demandent-ils pas que la ménagère soit en route dès l'aube? Si elle arrive la dernière chez les fournisseurs, d'autres, plus actives qu'elle, auront enlevé la bonne part; n'ayant plus de choix, elle paiera cher et ne satisfera personne à la maison.

Quand les belles heures fraîches et riantes de la matinée ont été gaspillées, il est probable que la soirée ne sera pas moins "sabotée". Il faudrait que l'épouse, débarrassée du ménage qu'elle a achevé dès le matin, pût, aussitôt le repas de midi desservi et la vaisselle serrée, se mettre au raccommodage ou à la couture... Mais elle traîne, nonchalante, dans l'exécution des travaux indispensables qu'elle a négligés: l'heure du souper arrive qu'elle n'a pas eu le temps d'enfiler une aiguille. Ainsi s'accumulent sur une table des piles de linge qui attendent à être visitées... Une épouse peu laborieuse avouait, sans aucune honte, "qu'elle n'arriverait certainement jamais à bout de ce tas-là". Aussi, quand il lui fallait une serviette ou une nappe propre, elle cherchait dans la masse la pièce la moins percée qui, pensait-elle, "suffirait encore pour cette fois".

Devant un tel amoncellement d'ouvrage, on perd courage. Plutôt que d'attaquer cette montagne, l'épouse aura tendance à s'asseoir à côté, et, ne se sentant pas de coeur à la peine, elle prendra machinalement le roman qui dort sur la table et dont elle feuillette quelques pages... Son intention n'est pas méchante: elle ne lira que peu de minutes, "pour se délasser". Sept heures la surprennent lisant encore. Elle se précipite mettre le couvert, en maugréant contre le sort qui l'arrache aux délices d'un voyage dans le monde irréel.

Telle est, avec des variantes, la vie de l'épouse paresseuse. Quel mari pourrait être heureux en partageant cette existence? Sous une aussi défectueuse direction, le désordre envahit la maison qui tourne au taudis; l'argent est toujours insuffisant, car l'entretien manquant, aucun objet ne fait de profit... L'époux s'attriste et s'ennuie... à moins qu'il ne se résolve à s'emparer, pour l'achever, de l'ouvrage abandonné, en forçant toutefois son épouse à l'aider... comme cet homme jeune et décidé qui parvint par ce moyen à guérir sa conjointe d'une nonchalance invétérée.

Mais aussi pourquoi les mères de famille ont-elles le tort de ne pas "dresser" les futures épouses au travail? Pourquoi ne pas habituer ces "demoiselles", pendant les années de la jeunesse où l'effort coûte si peu, à servir et non pas à être servies? Que les parents calculent donc les dommages qu'ils occasionnent en n'exigeant pas de leurs filles leur active collaboration. Si ces enfants avaient été accoutumés dès leurs tendres années à exécuter toutes les "corvées" du ménage, si elles avaient dû successivement assurer l'ordre de la maison, faire les achats, préparer les repas, coudre et raccommoder, remplaçant totalement leur mère dans ces diverses fonctions, elles ne seraient pas, au lendemain de leur mariage, tellement affolées de la tâche qu'au lieu de l'affronter elles fuient devant elle.

Si, à ces habitudes laborieuses, les mères prévoyantes et sages avaient ajouté des "convictions" solides sur la nécessité de l'effort, ces jeunes femmes, en entrant dans la vie matrimoniale, auraient aimé leur labeur et l'auraient accepté comme une des causes de leur bonheur. C'est pourquoi les mères de famille ne doivent pas omettre de répéter à leurs filles les raisons qu'elles ont d'être diligentes et actives.

Quand les futures épouses ont compris que le travail ménager, indépendamment de ses résultats directs qui sont l'ordre, le confort, la bonne nourriture, l'économie, procure en outre à la femme mariée ses plus attachantes distractions; quand elles ont saisi que les journées ne sont jamais longues, les heures jamais tristes, les chagrins jamais cuisants pour qui s'absorbe avec passion dans une occupation aimée; quand elles ont l'impression que leur vraie collaboration aux efforts que s'impose leur mari pour subvenir aux besoins du foyer sera de faire régner dans leur intérieur la douceur de vivre, alors les jeunes filles seront capables, au lendemain de leur mariage, de fuir la vilaine paresse qui laisse les araignées tisser leur toile dans la maison et les mauvaises tentations enlacer les coeurs défaillants.

Abbé C. GRIMAUD.

FAMILLE D'ABORD

Déclaration des droits de la famille lue par le général de Castelnau aux Etats généraux de la famille tenus à Lille le 5 décembre 1920.

La famille, fondée sur le mariage, hiérarchiquement constituée sous l'autorité paternelle, a pour fin de transmettre, d'entretenir, de développer, de perpétuer la vie humaine. Elle dispose, à cet effet, de droits imprescriptibles, antérieurs et supérieurs à toute loi positive.

I. — La famille a "le droit de se multiplier". C'est d'elle que la patrie tient ses citoyens, ses soldats, ses artisans, ses missionnaires, les pionniers. Tout ce qui entrave la transmission de la vie — propagande immorale, désorganisation du travail, mauvaise répartition des profits ou des charges publiques — atteint la famille dans le plus essentiel de ses droits.

II. — La famille a "des droits d'éducation". Elle doit former le corps, l'intelligence, l'âme de l'enfant. Elle a donc le droit de mettre en oeuvre tous les moyens légitimes qui concourent à cette triple fin, et spécialement d'entretenir avec l'école des relations suivies de collaboration et de contrôle.

III. — La famille a "le droit d'être protégée" contre les fléaux divers qui la menacent de dissolution: licence des rues, des spectacles, d'une certaine presse, alcoolisme, tubercul[illegible] [illegible]me du taudis, multiplication des divorces.

IV. — La famille a "le droit de posséder". Société vivante et concrète, naissant et vivant au milieu des biens [illegible] qui l'environnent, elle [illegible] [illegible] à un foyer décent [illegible] à l'acquisition facile d'un [illegible] domaine familial, à la culture [illegible] [illegible] national.

[illegible] le droit de [illegible] [illegible] pas [illegible] avec les représentants temporaires de l'autorité domestique que l'Etat ne meurt quand disparaissent les dépositaires de l'autorité politique. La trans[illegible] héréditaire du patrimoine doit être garantie sans que le bien familial soit amputé par d'excessifs impôts de mutation ou pulvérisé par le partage forcé en nature.

VI. — La famille a "le droit de vivre de son travail". Doit être proscrit tout régime de la production qui minerait les forces vives du père, de la mère, de l'enfant, ou qui troublerait la vie familiale. Doit être assuré, par des organisations appropriées, sous l'égide de la profession et de la loi, le salaire suffisant pour faire vivre la famille.

VII. — La famille a "droit à la justice distributive". Les impôts, les charges, les tarifs, les subventions, les allocations de vie chère, les pensions doivent être calculés, non en fonction de l'individu seul, mais en fonction de la famille.

VIII. — La famille, vraie cellule sociale, a "le droit d'élire des mandataires" aux assemblées de la commune, du département, de la région, de la nation. Le père dispose, en sus de sa voix personnelle, d'un nombre de voix égal ou proportionnel à celui des enfants mineurs non émancipés qui sont sous sa puissance. La mère vote au nom du père mort, absent, interdit, déchu.

IX. — La famille étant la source de toute grandeur nationale, de toute prospérité économique, c'est le bien familial qui doit être à la fois "inspirateur et coordinateur des lois sociales". Toute loi, tout décret, toute jurisprudence, tout régime administratif jugé, après expérience, malfaisant ou périlleux pour la famille, doit être re[illegible]. Il faut donc que la famille ait sa part d'influence propre [illegible] les [illegible] quels qu'ils soient, qui ont fonction de préparer la loi et d'en assurer l'exécution.

En un mot, "famille d'abord!" [illegible] le reste, si la famille est forte, unie et prospère, viendra par surcroît.

[illegible] suit la mode

[illegible] Penn. — Mme Elizabeth Pierce-Yerkes, qui aura 107 ans le 22 juillet, s'est fait couper les cheveux à la garçonne, malgré les protestations de sa fille, Mme Darlington, âgée de 70 ans. Elle a profité de l'absence de celle-ci pour appeler une coiffeuse. Mme Yerkes devient sourde. C'est son seul ennui.

Rappelez-vous notre nouvelle adresse, 129-131, avenue Provencher, tout près de la Maison Blanche.

Les amazones

Le département de la guerre des Etats-Unis envisage la création d'une armée d'amazones. Un plan est à l'étude qui permettra de donner aux Américaines, en cas de nécessité, une place importante dans toutes les branches du service militaire.

Ces amazones, qui seraient astreintes à la même discipline et au même [illegible] que les hommes, se recruteraient par enrôlement volontaire. Une "générale" les commanderait.

Le gouvernement américain n'est pas le seul à nourrir de pareils projets. Mussolini a déjà prévu une certaine mobilisation féminine en temps de guerre.

On sait que les premières amazones [illegible] mes. Elles habitaient la Cap[illegible] et avaient, disent les anciens, étendu leurs conquêtes jusqu'en A[illegible] Mineure. Elles formaient une nation distincte, ne gardant parmi elles que les filles qui leur naissaient. On leur brûlait, dès l'enfance, le sein droit, afin qu'elles pussent tirer à l'arc avec plus de facilité.

Au VIIIme siècle, en Bohême, il y eut aussi une confrérie guerrière féminine. Sous le commandement d'une d'entre elles, ces amazones modernes firent, pendant huit années, la guerre au duc de Bohême, exterminant ou réduisant en esclavage tous les hommes qui leur tombaient sous la main.

Enfin, dans des temps beaucoup plus rapprochés, il y eut des amazones dahoméennes qui constituèrent un contingent résistant des troupes du roi Béhanzin et luttèrent avec acharnement contre le colonial français, lors de la conquête du Dahomey.

Mairesses, magistrates, députées, ministresses

Les élections municipales qui viennent d'avoir lieu en Angleterre ont été favorables aux femmes. Huit candidates ont été élues "Mayors", dans huit villes, parmi lesquelles Cambridge, Colchester, Yarmouth. De ces huit édiles féminines, la moitié sont des demoiselles.

Pour la première fois, la cité de Glascow vient d'appointer deux femmes, Mme Barbour et Mme Bell, comme "baillies", pouvant être élues juges au tribunal de police. L'une appartiendra à la magistrature urbaine, l'autre siégera au banc de la Cour maritime, qui connaît des cas délictueux commis dans le district du port.

Rappelons que quatre femmes font partie de la nouvelle Chambre des communes et que l'une d'elles est entrée dans le Cabinet conservateur formé par M. Baldwin.

Joseph Conrad

On sait que Conrad, qui était Polonais d'origine, a écrit ses livres en anglais.

"Conrad, dit M. Paul Valéry, parlait le français avec un bon accent provençal, mais l'anglais avec un accent horrible qui m'amusait beaucoup. Etre un grand écrivain dans une langue que l'on parle si mal est chose rare et éminemment originale."

Conrad a expliqué dans une note en tête de ses "Souvenirs" pourquoi il écrivait en anglais:

"La vérité est que la faculté d'écrire en anglais m'est aussi naturelle que toute autre aptitude que je peux posséder de naissance. J'ai le sentiment étrange et pénétrant qu'elle a toujours fait partie inhérente de moi-même." Il dit plus loin que "s'il y a eu adoption, c'est lui qui a été adopté par le génie de la langue."

Grande augmentation dans la consommation du thé

On estime que la consommation du thé a augmenté en 1924 et atteint aujourd'hui 33 millions de livres. Comme conséquence, le prix peut aller jusqu'à $1.00 la livre; mais même alors, le thé est la boisson la plus économique — à part l'eau.

On a besoin quelquefois de l'approbation sans flatterie de ses amis, il est si dur de lutter tout seul contre des préventions injustes, si doux de rencontrer des âmes qui voient le fond de notre coeur. — Lacordaire.

L'EVANGILE

Troisième dimanche après l'Epiphanie

(S. Matth., VIII, 1-13)

En ce temps-là, Jésus étant descendu de la montagne, une grande foule de peuple le suivit. Alors un lépreux, venant à lui, l'adora en disant: Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir. Jésus, étendant la main, le toucha et lui dit: Je le veux, soyez guéri; et à l'instant sa lèpre disparut. Jésus lui dit: Gardez-vous bien de parler de ceci à personne; mais allez, montrez-vous au prêtre, et faites l'offrande prescrite par Moïse, afin que cela leur serve de témoignage. Jésus étant ensuite entré dans Capharnaüm, un centenier s'approcha de lui, et lui fit cette prière: Seigneur, j'ai chez moi un serviteur malade d'une paralysie dont il souffre beaucoup. Jésus lui dit: J'irai, et je le guérirai. Le centenier répondit: Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison; mais dites seulement une parole, et mon serviteur sera guéri. Car, moi, qui ne suis qu'un officier subalterne, je dis à un des soldats que j'ai sous moi: Allez, et il va; et à un autre: Venez, et il vient; et à mon serviteur: Faites cela, et il le fait. Jésus, entendant ces paroles, en fut dans l'admiration et dit à ceux qui le suivaient: Je vous le dis en vérité, je n'ai point trouvé une si grande foi dans Israël. Aussi, je vous le déclare, plusieurs viendront de l'orient et de l'occident, et auront place au festin dans le royaume des cieux avec Abraham, Isaac et Jacob, tandis que les enfants du royaume seront jetés dans les ténèbres extérieures; c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents. Alors Jésus dit au centenier: Allez, et qu'il vous soit fait comme vous avez cru. Et à l'heure même son serviteur fut guéri.

Calendrier de la semaine

Jeudi 22 janvier — SS. Vincent et Anastase.

Vendredi 23 — S. Raymond de Pennafort.

Samedi 24 — S. Timothée.

Dimanche 25 — Troisième dimanche après l'Epiphanie.

Lundi 26 — S. Polycarpe

Mardi 27 — S. Jean Chrysostôme.

Mercredi 28 — S. Léonide.

Autour de la Ferme

La Fromagerie

"C'est bien compris, n'est-ce pas, les cultivateurs qui sont à proximité des stations de chemin de fer — quatre ou cinq milles — retirent plus par leurs ventes de lait qu'ils ne pourraient le faire avec le fromage ou le beurre. Mais ils ont aussi des inconvénients. D'abord le transport de chaque jour, par les beaux et les mauvais chemins, compte pour quelque chose. Puis, ce qui leur manque le plus, c'est le petit lait, ou le lait écrémé, pour l'élevage de leurs jeunes bêtes."

Vous donc qui êtes éloignés des centres, vous n'êtes pas à plaindre tant que cela. Vous vendez votre crème avec moins de voyages à faire et vous avez le lait écrémé qui est une grande richesse sur une ferme.

Mais les consommateurs de vos produits ne se contentent pas de lait et de beurre, il leur faut aussi du fromage. Peut-on réellement faire de l'argent à fabriquer du fromage?

Pour réussir avec la fromagerie il y a des conditions:

1o.—Il faut des bâtisses et un outillage qui ne laissent rien à désirer; car de nos jours il n'y a que les produits de qualité supérieure qui sont acceptés. Mais en tout ceci il n'y a rien de nature à effrayer. Consultez M. Villeneuve et suivez ses instructions.

2o.—Deux cents vaches bien soignées*: c'est le nombre tout désigné pour ouvrir une fromagerie payante.*

3o.—Il faut des patrons qui forment une société de paroisse et qui se promettent de marcher dans le même sens. Sans union, il serait impossible de réussir.

4o.—Ce n'est pas le moins important: il faut un fabricant honnête et compétent.

5o.—Il faut vendre nos produits. Ceci n'a pas encore manqué et ne manquera pas de sitôt.

6o.—Il faut faire de l'argent. Oui, mais vous n'en ferez certainement pas autant avec votre fromage, que vous en feriez à vendre le lait entier. Cependant le petit lait qui vous reste, et qui est si souvent méprisé, peut vous dédommager... au point qu'il peut vous rapporter autant que votre fromage.

D'abord, que chaque producteur de lait ait un champ d'un acre ou deux semé la moitié en luzerne ou trèfle d'odeur et la seconde partie en navettes, carottes, navets. Il vous faudra une séparation entre ces deux portions de champ. Vous verrez les petits porcs, placés avec leurs mères dans ce champ de trèfle, profiter à vue d'oeil. Plus tard le second champ leur fournira une nourriture presque complète.

Vous comprenez ce que ferait le petit lait de fromage, bien conservé, pour un troupeau de porcs tenus dans un pâturage comme celui-ci. Plusieurs ont réussi de cette façon à préparer pour l'automne des cochons de 150 à 200 livres. Bien entendu, il serait inutile d'entreprendre d'élever des cochons rien qu'avec le petit lait et l'herbe des champs. Vous ne feriez que de petits ragots qui vous coûteraient en hiver peut-être autant et même plus que vous n'en pourriez faire en les vendant au printemps et l'été suivant.

Une dernière remarque: Vous voulez faire de l'argent et vous avez raison. Pourquoi ne pourriez-vous pas souffrir que votre fabricant puisse vivre lui aussi. Laissez-le, quand vous aurez pris votre part de petit lait, prendre les restes avec les lavures de vaisseaux, qu'il utilisera pour une truie ou deux, gardées dans un champ que vous lui permettrez de cultiver près de sa fabrique. Comme cela fabricant et patrons y trouveront leurs bénéfices; tous seront de bonne humeur. Alors, avec le succès pour tous, vous resterez unis, *vous pourrez faire des projets d'avenir et vous ne regrettez plus d'être éloignés des chemins de fer.*

N.-C. JUTRAS, ptre.

Achats importants d'obligations du gouvernement français

A la suite des nouvelles encourageantes relativement à la consolidation de la dette publique en France et à l'attrait de leur rendement aux taux actuels, les Obligations 6% du gouvernement français sont achetées par grosses quantités comme valeurs de placement par les capitalistes du Canada.

La meilleure description à en faire c'est de les désigner comme représentant les "Obligations (françaises) de la Victoire" parce qu'elles sont estimées pour l'épargne française au même titre que les Canadiens considèrent leurs propres Obligations de la Victoire.

Toute amélioration du taux actuel du franc entrainera forcément des prix élevés pour les titres du gouvernement français et comme les conditions économiques et financières au moment présent présagent à brève échéance un mouvement de hausse du franc, les spéculateurs sont généralement d'opinion que c'est maintenant le moment le plus opportun d'acheter.

Au premier rang parmi ceux qui ont, avec persévérance, recommandé l'achat des valeurs du gouvernement de notre ancienne alliée, figure la maison de placement bien connue C.-M. Cordasco et Compagnie, spécialiste dans le commerce des titres des gouvernements étrangers, dont les offres détaillées paraissent dans ces colonnes.

Alors qu'il s'est présenté, dans le passé, des exemples marquants des différences de prix parmi les courtiers en obligations étrangères dans ce pays, il est digne de remarquer que C.-M. Cordasco et Compagnie ont été notés pour leur persévérance à maintenir généralement les taux de commission modérés qu'ils chargent pour la vente ou l'achat des valeurs du gouvernement français. Le capitaliste en quête de placement peut se fier implicitement à leur avis.

Lorsqu'on achète des valeurs étrangères, l'importance de choisir une maison honorable, d'une probité indiscutable est, en général, pleinement reconnue, et, sous ce rapport, C.-M. Cordasco et Compagnie ont acquis une enviable réputation.

Les successeurs du magasin Allaire et Bleau sont maintenant établis à 129-131, avenue Provencher, Saint-Boniface.

La France chrétienne se développe

Paris — "Ce sont toujours les mêmes qui se font tuer", disait dans un paradoxe frappant je ne sais plus quel général.

Aussi, ce sont toujours les mêmes qui donnent la vie; les mêmes départements où les principes religieux sont la plus solide garantie pour la durée de la postérité française.

La Bretagne est au premier rang de ceux-là. Prenons, par exemple, la paroisse de Plouvien (Finistère). La paroisse compte 2,500 habitants. Elle n'a eu cette année que 21 décès sur 90 baptêmes, et la statistique des années précédentes n'est pas moins consolante pour cette paroisse foncièrement chrétienne.

La confiance est le premier élément de l'amitié. Elle en est le vestibule, mais le sacrifice en est le sanctuaire. — Lacordaire.

LE MARCHE

19 JANVIER 1925

Bouvillons—	
Excellents	\$6.25—\$7.00
Bons	\$5.00—\$6.00
Moyens	\$4.25—\$4.75
Ordinaires	\$3.50—\$4.00
Bouvillons engraissés—	
De choix	\$4.00—\$4.50
Bons	\$3.00—\$3.75
Bouvillons à engraisser —	
De choix	\$3.50—\$3.75
Bons	\$2.50—\$3.25
Boeufs—	
Bons	\$3.25—\$4.00
Moyens	\$2.50—\$3.00
Communs	\$1.50—\$2.25
Taureaux—	
De choix	\$2.60—\$3.00
Ordinaires	\$1.75—\$2.25
Taures de boucherie—	
De choix	\$5.25—\$5.50
Assez bonnes	\$3.75—\$4.75
Taures à engraisser—	
De choix	\$2.75—\$3.25
Bonnes	\$2.00—\$2.50
Veaux—	
De choix	\$6.00—\$8.00
Bons	\$4.00—\$5.00
Ordinaires	\$2.50—\$3.50
Vaches de boucherie—	
De choix	\$3.75—\$4.00
Bonnes	\$3.00—\$3.50
Ordinaires	\$2.50—\$2.75
Pour conserves	\$1.25—\$2.25
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	\$6.00—\$8.00
Moutons ordinaires	\$4.00—\$5.00
Agneaux bons	\$10.00—\$12.00
Agneaux ordinaires	\$8.00—\$9.00
Porcs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix	\$10.45—\$10.45
Très gras	\$9.50—\$9.50
Lourds	\$8.50—\$8.50
Très lourds	\$8.00—\$8.00
Porc d'étal	\$7.50—\$7.75
Légers	\$3.00—\$7.00
Inférieurs	\$5.50—\$5.50
Truies No 1	\$7.00—\$7.00
Truies No 2	\$6.50—\$6.50

PRODUITS

Note—Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs, car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre—	
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif	\$ .32½—\$ .32
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	\$ .58
Premiers	\$ .53
Seconds	\$ .35
Fêlés	\$ .27 à \$ .30
Pommes de terre—	
Le minot	\$1.10
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	\$5.32½
2 sacs de 49 livres	\$5.37½
4 sacs de 24 livres	\$5.42½
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	\$5.32½
2 sacs de 49 livres	\$5.37½
4 sacs de 24 livres	\$5.42½
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	\$5.32½
2 sacs de 49 livres	\$5.37½
4 sacs de 24 livres	\$5.42½
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	\$5.32½
2 sacs de 49 livres	\$5.37½
4 sacs de 24 livres	\$5.42½
Alimentation—	
Son. La tonne	\$31.00
Gru. La tonne	\$33.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	\$3.75
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	\$20.00
Mil. No 2	\$18.00
"Red Top" No 1	\$17.00
"Red Top" No 2	\$15.00

NOUVELLES AGRICOLES

La récolte est bonne en Australie

Ottawa — Un câblogramme de l'Institut International d'Agriculture, à Rome, annonce que la production du blé en Australie est de 162 millions de minots, contre 125,654,000 l'année dernière. La moyenne des cinq dernières années est 102,208,000.

Le Canada produit trop peu de laine

Ottawa — "La petite industrie la plus rémunératrice au Canada est présentement celle des moutons", a déclaré le Dr J.-H. Grisdale, sous-ministre de l'agriculture, à un diner donné sous les auspices de la "Canadian Society of Technical Agriculturists". Il assure que les prix de la laine vont s'élever cette année comme jamais depuis très longtemps, car sa production a baissé dans le monde entier et les troupeaux de moutons sont trop peu considérables. Le Dr Grisdale prétend que le Canada ne produit qu'un quart de la laine qu'il devrait produire.

Volailles américaines interdites au Canada

Ottawa — Comme résultat d'une maladie épidémique qui vient d'éclater au sein des troupeaux de bassecour dans certains Etats de la république américaine, le gouvernement fédéral a interdit l'importation des poulets, dindons et oies provenant des districts infectés. L'embargo est décrété contre les oiseaux vivants seulement, sauf pour ceux qui sont déclarés indemnes de toute infection par des chirurgiens vétérinaires compétents.

Les Etats affectés par cette interdiction sont ceux de New-York, de New-Jersey et de Pennsylvanie.

Rendement des récoles dans l'Ouest canadien

Le "Manitoba Free Press" calcule que les provinces-prairies ont produit en 1924, 268,263,449 boisseaux de blé.

Les prévisions, le 15 septembre étaient de 295,858,791. Le Manitoba fait voir une réduction d'environ six millions de boisseaux; la Saskatchewan de dix-sept millions; l'Alberta, de quatre millions. Par province, les prévisions actuelles sont:

Manitoba	45,499,048
Saskatchewan	156,396,000
Alberta	66,368,401

Le rendement de l'avoine est supputé à 838,000,000; celui de l'avoine, à 57,943,906, une augmentation de six millions de boisseaux; celui du lin, à 8,890,622, une augmentation de 1,300,000 boisseaux.

Le journal estime qu'à la fin de l'année, le grain, le bétail, les produits laitiers, les volailles et le miel avaient mis en circulation depuis la moisson une somme de \$384,019,138. Ce total sera accru des recettes provenant de la vente du grain encore immobilisé au pays.

La production du beurre et du fromage dans l'Alberta

Edmonton — Les chiffres de la production du beurre et du fromage dans l'Alberta pour l'année 1924 viennent d'être établis et ils indiquent un progrès considérable sur l'année dernière.

Les 89 crèmeries de la province ont produit un total de 21,500,000 livres de beurre, contre 17,868,853 l'année précédente. Cette augmentation s'explique en partie par le fait que la liste des crèmeries s'est augmentée de quatorze.

Il y a cependant eu une diminution dans la production du fromage; 1924 a donné 1,675,000 livres, tandis que 1923 en avait fourni 1,865,608. Le nombre des fromageries était de treize les deux années.

Le blé Marquis

Depuis la création de la variété de blé Marquis, un bon nombre de producteurs en ont fait des sélections, en vue de l'améliorer si possible. Les essais effectués ont donné des sous-variétés présentant des différences plus ou moins accusées. Toutefois, avant que l'on en puisse recommander une plutôt qu'une autre, les expériences devront s'étendre sur plusieurs années.

Bien que certaines variétés aient des chances de remplacer le blé Marquis dans l'Ouest, tant qu'on ne les aura pas soumises à des expériences plus nombreuses et plus concluantes, ce dernier restera la variété préférée, comme s'adaptant mieux à la plupart des régions de l'Ouest canadien. On estime aujourd'hui que près de 90 pour 100 de tout le blé du printemps, cultivé dans l'Ouest, est du Marquis, et les statisticiens des Etats-Unis prétendent qu'environ 70 pour 100 de la superficie semée en blé du printemps est consacrée à la culture de cette variété.

Ce qu'est un oeuf frais

Paris — Après avoir délibéré pendant trois jours, les tribunaux viennent de statuer sur la définition d'un oeuf frais. En été, l'oeuf est frais quand il n'est pas plus vieux que de deux semaines et en hiver de trois semaines.

Cours du grain fourni par

Malden Elevator Company Ltd

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

pour la semaine finissant le 19 janvier 1925

Grains	Mardi 13 jan.	Merc. 14 jan.	Jeudi 15 jan.	Vendi 16 jan.	Samedi 17 jan.	Lundi 19 jan.
Blé No 1 Nord	1.92¾	1.93	1.92¼	1.92	1.94¾	1.96
2 Nord	1.87¼	1.86½	1.85¼	1.85½	1.87⅞	1.89½
3 Nord	1.82½	1.81½	1.80¼	1.80½	1.82⅞	1.84¼
Avoine 2 CW	.67⅝	.67	.66¾	.67	.67¾	.68¼
3 CW	.62⅛	.61½	.61¼	.61	.61¾	.62¼
Orge 3 CW	.93⅝	.92⅝	.92½	.92⅞	.94⅛	.95
4 CW	.87⅝	.86⅝	.86¾	.87	.88¼	.89¼
Lin 1 NW	2.68¾	2.66	2.64¾	2.63¾	2.66¾	2.68
2 CW	2.64¼	2.61¾	2.60½	2.59½	2.62¾	2.63½
Seigle 2 CW	1.49⅞	1.47⅞	1.47¼	1.46⅞	1.51¼	1.54½
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.90⅛	1.88¾	1.88½	1.88½	1.90⅞	1.92½
Avoine 2 CW	.67⅝	.67	.66¾	.67	.67¾	.68⅝
Orge 3 CW	.93⅝	.92⅝	.92½	.92⅞	.94⅛	.95
Lin 1 NW	2.68¾	2.66	2.64¾	2.63¾	2.66¾	2.68
Seigle 2 CW	1.50⅞	1.48⅛	1.47⅛	1.47⅛	1.51⅛	1.54⅛
Options						
Blé Mai	1.94⅛	1.92¾	1.92⅛	1.92½	1.94¼	1.96½
Juillet	1.91⅝	1.89⅝	1.89	1.89½	1.91¼	1.93⅛
Avoine Mai	.69⅝	.69	.68¾	.68½	.69¼	.69⅝
Juillet	.70⅝	.69¾	.69¾	.69⅝	.70¼	.70⅜
Orge Mai	.97⅝	.96⅝	.96¾	.96⅞	.98½	.99
Lin Mai	2.76¾	2.74	2.72¾	2.71¾	2.74¾	2.75½
Juillet	2.77½	2.75	2.74½	2.72¾	2.75¾	2.77
Seigle Mai	1.56⅛	1.54¼	1.53½	1.53⅛	1.57¼	1.60½
Juillet	1.55⅛	1.53	1.53	1.51¾	1.54¾	1.57¼

LA SESSION EN SASKATCHEWAN

La Législature a terminé ses travaux vendredi par l'adoption de la loi des liqueurs

Régina — Au commencement de la semaine, l'hon. Dr J.-M. Uhrich, ministre de la santé publique, s'est élevé contre certaines critiques de son département faites par M. John Evans, député fédéral de Saskatoon, au cours de la campagne de l'élection complémentaire provinciale de Wynyard. Celui-ci avait dit que la construction d'un second sanatorium à Saskatoon était "une dépense inutile".

Statistiques éloquentes

Le Dr Uhrich déclare que le gouvernement a l'intention de ne pas s'arrêter et de continuer à faire baisser le taux de la mortalité par la tuberculose dans la province. Il cite des statistiques de la commission antituberculeuse montrant que 40 pour cent de tous les écoliers à l'âge de six ans et 60 pour cent à l'âge de treize ans sont infectés de tuberculose, que 76 pour cent d'une classe d'étudiants d'école normale d'un âge moyen de 18 ans sont également infectés.

A l'époque où la commission fit son rapport, ajoute-t-il, il y avait 1,625 cas actifs de tuberculose dans la province ne suivant pas de traitement dans un sanatorium. Le gouvernement ne perd donc pas son temps en essayant de sauver ces vies.

Seule location logique

Le ministre dit que Saskatoon était le seul endroit logique pour l'établissement du nouveau sanatorium, qui sera ouvert très prochainement. Non seulement il fera économiser de l'argent aux patients, à leurs parents et amis, mais il permettra d'éviter l'encombrement à Fort Qu'Appelle et de réduire la longue liste de ceux qui attendent leur admission.

Petite passe d'armes

A la suite de cette mise au point du ministre de la santé publique, on assiste à une petite passe d'armes entre D.-H. McDonald (opposition, South Qu'Appelle) et l'hon. J.-G. Gardiner, ministre de la voirie, au sujet de questions se rapportant plus ou moins au budget. Un grand nombre de députés profitent, selon l'usage, de la discussion du budget pour traiter une foule de sujets qui intéressent leurs électeurs.

M. Dunning voudrait que l'on se hâte et il propose de siéger le matin, l'après-midi et le soir, afin de proroger la session le plus tôt possible.

Amendement défait

Un amendement proposé par Harris Turner, chef de l'opposition, et secondé par J.-P. Gordon, à l'effet de réduire la taxe du revenu public est défait par 43 voix contre 11. M. Dunning avait dénoncé cet amendement comme une mesure d'une nature exclusivement politique.

Le bill des liqueurs

Mercredi, la législature en finit pour ainsi dire avec le travail de comité sur le bill des liqueurs. Quelques changements importants sont faits dans la règlementation du vote local pour ou contre l'établissement de magasins de liqueurs. Les autres changements sont de peu d'importance.

Pour l'égalisation des taux de transports

Jeudi, la Chambre adopte à l'unanimité une motion demandant au gouvernement de continuer ses efforts pour obtenir l'égalisation des taux de transports à travers tout le Canada, ainsi que l'égalisation des taux affectant différents points de la province. La motion est présentée par D. Pickel (gouvernement, Battleford) et secondée par Charles McDonald (gouvernement, Prince-Albert).

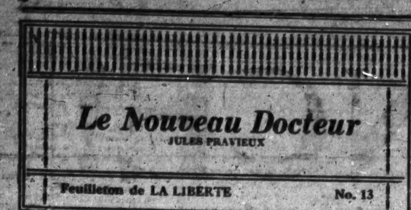
Prorogation

A la suite de l'adoption de la loi des liqueurs, et après avoir expédié rapidement toutes les affaires qui restaient à régler, la session a été prorogée vendredi à 4 h. 45.

La première machine à écrire

Paris — Elle fut inventée et fabriquée par un artisan parisien, Charles Guillemot, en 1859, c'est-à-dire dix ans avant la machine de Sholes que les Américains considèrent comme le père de la dactylographie. Un modèle de cette machine de Guillemot et une page écrite par elle sont exposés dans une curieuse "rétrospective", qui a été inaugurée, récemment, à la Maison des Centraux, par le ministre du Travail. Au reste, le Conservatoire des arts et métiers, notamment, a prêté ses plus anciens modèles à la Chambre de la mécanographie qui vient de célébrer le tricentenaire de la machine à calculer.

OTTAWA — Dans une déclaration qu'il vient de faire à Ottawa, Sir Henry Thornton témoigne que le gouvernement et l'opposition font également de loyaux efforts pour soustraire à l'emprise de la politique les opérations du réseau National Canadien, et laisser à la direction de l'entreprise une entière liberté d'action.



La pneumonie suivait sa marche accoutumée, sans qu'un symptôme d'une complication vint aggraver les inquiétudes du docteur Bravières, mais sans qu'aucun indice lui permit de supposer que la maladie, comme il arrive parfois, consentit à lâcher sa proie avant complète évolution, et sans avoir épuisé sa victime. Le danger de mort était toujours là, présent et personne ne l'ignorait, ni les dames Chanteau, ni Pierre, ni le malade, mais il semblait que chacun d'eux s'efforçât de cacher son anxiété pour ne pas alarmer les autres.

On était dans la seconde quinzaine de décembre. L'hiver, qui n'est jamais aimable se montrait, cette année-là, singulièrement revêche et quinteux. Brenay se morfondait sur sa colline. Après une journée de froid sec et de soleil clair, un ciel lourd de tristesse s'abaissait sur la petite ville qu'il semblait vouloir écraser. Le vent se mettait à hurler, annonçant l'approche des tourmentes de neige, des masses d'eau qui s'entassaient à l'horizon. Lorsque Pierre, après deux ou trois heures de courses sur les routes gluantes, descendait de son auto, le corps tout trempé d'humidité, en dépit de la peau de chèvre qu'il portait, il éprouvait un sentiment de joie physique en pénétrant dans la chambre du docteur Chanteau, à respirer l'air attiédi de cette pièce où Françoise et sa mère se tenaient assises, tout le jour, auprès de la cheminée. Comme si une longue habitude d'y venir lui eût rendu la maison familière, il avait l'illusion d'un retour au logis, de se retrouver en famille: quand Mme Chanteau lui disait: à son entrée: "Docteur, vous devez être gelé, venez donc vous chauffer les pieds", elle n'aurait pas eu d'autres inflexions de voix pour parler à son fils.

Lorsqu'il avait examiné son malade, Pierre prenait place dans le petit fauteuil qui l'attendait, entre Mme Chanteau et Françoise. La nuit venue, quand la lampe répandait autour d'elle une lumière discrète, tamisée par un globe de verre dépoli, lorsque au loin le vent sanglotait sur la vallée de l'Andarge, que la pluie fouettait les vitres, ou que la neige frôlant les murs de la maison tombait sur le sol avec des ruissements mystérieux, cette chambre de malade avait un charme très doux d'intimité. On n'entendait dans la pièce que le tic tac de la pendule, la plainte du bois que léchait la flamme, le chant d'agonie des grosses bûches qui éclataient, s'ouvraient, se divisaient avant de s'écrouler dans la cheminée. Le docteur Bravières parcourait le journal qu'il avait apporté. Mme Chanteau travaillait à un ouvrage de couture. Françoise, son métier sur les genoux, continuait sa dentelle du Puy. Ils n'échangeaient que des phrases banales, et très courtes. Parfois, le malade, sortant d'un de ces brefs assoupissements qui coupaient la longueur de ses journées fiévreuses, laissait tomber sur eux son regard, puis il refermait les yeux sans mot dire, impénétrable dans son silence énigmatique. Pierre Bravières et Françoise n'osaient se parler, mais ils se sentaient en communion de tendresse; leurs pensées qui se cherchaient sans cesse se rencontraient toujours. Souvent, le jeune homme interrompait sa lecture; il pouvait voir, assise près de lui, Françoise, la tête penchée sur son métier à dentelle, la figure tantôt dorée par la flamme qui, par instants, s'élançait des bûches, tantôt colorée par le reflet rouge du brasier. Il s'arrêtait à contempler la jeune fille tandis que ses doigts fins et agiles semblaient se jouer avec les fuseaux du métier. Cette langueur qui avait paralysé Françoise avait disparu, maintenant que de graves préoccupations l'obligeaient à regarder en face la douloureuse réalité, lui imposaient le devoir d'être courageuse. Pierre la suivait des yeux lorsque, de son pas souple elle allait vers le lit du malade; il admirait la grâce presque enfantine de ses mouvements quand elle remontait les oreillers, donnait à boire à son père, rangeait les fioles et les boîtes de pharmacie qui encombraient un petit guéridon: "Heureux malade", se surprenait-il à penser. Délibérément, il se fût souhaité à lui-même une pneumonie pour le bonheur d'avoir une telle infirmière. Et dire qu'elle pourrait être pour lui la compagne, l'amie de toute la vie, sa femme! Le rêve était si beau que Pierre cherchait à le prolonger en évitant de penser aux obstacles qui pouvaient l'entraver. Après ces heures passées avec Françoise il se sentait plus rapproché d'elle, lié à elle plus intimement par les angoisses dont il avait voulu prendre sa part. Jamais son amour pour elle n'avait eu sur son coeur une emprise si puissante et si douce, et jamais plus énergiquement il ne s'était dit: "J'attendrai dix ans, vingt ans; je n'aurai pas d'autre femme que Françoise Chanteau!"

La pneumonie du docteur Chanteau en était à son septième jour: c'est la phase critique le tournant dangereux de la maladie. Marcherait-elle franchement vers la guérison; obliquerait-elle sournoisement vers le dénouement tant redouté? Cette pensée qui s'était installée à demeure dans l'esprit du docteur Bravières hantait manifestement aussi le malade. Toute la journée, il parut inquiet, agité: on le vit qui, à plusieurs reprises, cherchait son thermomètre que, par prudence, pour que son père ne s'alarmât point du degré de température qu'il pourrait constater, Françoise avait fait disparaître. Aucun indice n'autorisait un pronostic favorable: même, il semblait que le mal s'aggravât. A la nuit, la fièvre devint intense, le vieux médecin eut du délire: pendant une heure, il proféra les mots violents, des phrases incohérentes. Pierre déclara qu'il resterait jusqu'au jour auprès du docteur Chanteau, donnant pour motif à sa résolution qu'il voulait soulager Mme Chanteau qui déjà avait veillé son mari la nuit précédente. La vérité est que Pierre n'était point rassuré sur l'issue de la pneumonie et qu'il redoutait une catastrophe; il tenait à être là pour agir, si son intervention devenait utile, et si un malheur arrivait, pour aider, de toute sa tendresse, Françoise à le porter. Par discrétion, les dames Chanteau voulurent s'opposer à la résolution du docteur Bravières, mais il tint bon, et, à dix heures, resta seul dans la chambre. Vers minuit le docteur Chanteau, sortant de la lourde somnolence qui avait suivi son accès de délire, arrêta sur Pierre, pendant une minute, un regard étrange: les lèvres du malade remuaient comme s'il eût appelé des mots qui ne venaient pas, comme s'il eût voulu parler au jeune homme. Pierre s'approcha du lit, se pencha doucement sur le malade, mais déjà les paupières du docteur Chanteau s'étaient closes, ses lèvres restaient immobiles, serrées l'une contre l'autre. Le docteur Bravières dut repartir au matin, sans savoir ce qu'avait voulu lui dire le père de Françoise, ni même sans être sûr qu'il eût voulu lui parler. Dans l'après-midi, comme il venait d'examiner le docteur Chanteau, il crut percevoir que les symptômes s'amendaient, mais les signes d'une amélioration étaient encore si incertains que le jeune médecin n'osa le déclarer pour ne point donner aux dames Chanteau un espoir qui pourrait se changer en déception.

Le lendemain matin, Pierre trouva son malade très affaibli comme si la vie se fût épuisée en lui; la fièvre était tombée l'oppression avait presque disparu, et des petites vésicules couvraient ses lèvres. Après un nouvel examen, le docteur Bravières dit, d'une voix ferme, en présence de Mme Chanteau et de Françoise: "Monsieur Chanteau, cette fois, je réponds de vous!" Et il donna des explications techniques qui justifiaient son affirmation. Pendant qu'il parlait, le vieux médecin fixa longuement le jeune homme comme s'il eût voulu lire jusqu'au fond de sa pensée: "Pourquoi me regarde-t-il ainsi?" se demandait Pierre Bravières.

A la nouvelle que le malade était hors de danger, Françoise et sa mère avaient poussé une exclamation de joie, s'étaient précipitées vers le docteur Chanteau pour l'embrasser, mais il avait horreur des scènes d'attendrissement où l'on court le risque grave de paraître ému.

— Allons, pas de giries, hein! ça me fatigue, dit-il d'une voix faible.

— Docteur, s'écria avec effusion Mme Chanteau s'adressant à Pierre, voulez-vous nous faire un très grand plaisir?

— Si je le veux!... dit-il.

— Eh bien, vous allez déjeuner avec nous, ce matin?

— Très volontiers, fit-il.

Françoise restait calme dans sa joie, mais Mme Chanteau ne pouvait tenir en place; elle allait d'un meuble à l'autre dans la chambre, soufflant là sur un bibelot pour en chasser la poussière, repoussant ici un cadre qui, à son gré, penchait trop à droite ou trop à gauche. Maintenant qu'elles étaient parties les angoisses qui, pendant huit jours, avaient troublé son âme de femme de ménage, elle revenait à son plus cher souci qui était de mettre de l'ordre, de la symétrie, de la netteté dans la maison, à sa vocation qui était de ranger, d'essuyer, de faire reluire tout ce qui lui tombait sous la main. Tandis qu'elle circulait dans la chambre, elle parlait beaucoup, en phrases qui manquaient un peu de suite:

— Mes enfants, fit-elle, — elle n'eut pas plus tôt lâché ces mots "mes enfants" qu'elle fut effrayée de son audace, mais tant pis, c'était dit! — je vous quitte. Il faut que j'aille m'occuper du déjeuner. Si je complais sur Irma!... Avec les bonnes d'aujourd'hui!...

Lorsqu'elle s'en fut allée, le docteur Bravières rédigea une ordonnance où il indiquait le régime que devait suivre le malade, les quelques adjuvants qu'il devait absorber pour hâter la convalescence, puis déclara:

— Mademoiselle, puisque j'ai accepté l'agréable invitation de Mme Chanteau, je vous demande la permission d'aller prévenir ma vieille domestique qu'elle ne m'attende pas pour le déjeuner.

Le malade paraissait sommeiller. Françoise et le docteur Bravières sortirent de la chambre. Tandis que, dans le grand couloir du premier étage, ils marchaient côte à côte vers l'escalier qui descend au rez-de-chaussée, Pierre, la figure tournée vers la jeune fille, la regardait comme s'il eût voulu lui parler. Un aveu lui montait du coeur aux lèvres, l'aveu de son amour pour elle. "Je vous aime", cette phrase la plus douce de toutes les langues humaines, le jeune homme n'osa la prononcer. Il craignait d'offenser par un aveu si brusque, fait dans un couloir, comme en cachette, la délicatesse d'âme de cette jeune fille qu'il respectait autant qu'il l'aimait. Françoise comprit cette discrétion: à cet aveu qui restait informulé, mais qu'elle lisait dans les yeux du jeune homme, elle répondit par un sourire infiniment tendre, infiniment doux. Cet entretien silencieux entre les deux jeunes gens avait un charme de mystère que vient rompre un incident banal et ridicule. Pierre Bravières en marchant heurta du pied, par mégarde, un grand plateau chargé de la vaisselle du petit déjeuner, que l'imprévoyante Irma avait déposé sur le parquet. Les verres, les soucoupes, les bols, les cuillers s'entrechoquèrent avec fracas. A ce bruit, Mme Chanteau qui surveillait une béchamel dans la cuisine, dont la porte était restée ouverte, tressaillit; elle se précipita, une cuiller de bois à la main, vers l'escalier:

— Irma, cria-t-elle de sa voix la plus sévère, vous avez encore posé les bols et les assiettes sur le parquet! Vous savez pourtant bien que ça fait des ronds, et qu'il faut gratter pendant des heures avec la paille de fer! Vous n'écoutez donc rien, ma pauvre fille?

Françoise et le docteur Bravières descendirent l'escalier et arrivèrent vers Mme Chanteau; confuse, elle cacha sa cuiller de bois sous son tablier de cuisine:

— Oh! docteur, fit-elle, je vous demande bien pardon! J'ai cru que c'était Irma. Elle est au moins encore dans sa chambre à se poser des bigoudis! Ah! on en a de la tablature avec les domestiques d'aujourd'hui. Si ce règne-là continue!.. Ah! tenez, je me sauve ma sauce qui va prendre au fond!...

Et Mme Chanteau bondit vers son fourneau.

Bien qu'il parût sommeiller lorsque sa fille et Pierre Bravières avaient quitté sa chambre le docteur Chanteau ne dormait point; il songeait, et ses pensées prenaient une tournure singulière, l'entrainaient à des résolutions qui l'humiliaient. Il ne souffrait plus depuis quelques heures: une sorte d'accablement, une grande lassitude l'engourdissait, mais qui, venant après des jours de fièvre violente, d'oppression douloureuse, lui causait un sentiment de délivrance, de repos, presque de bien-être. Il allait guérir, et qu'il le voulût ou non, tout Brenay attribuerait le succès de cette cure au jeune Bravières. Sans doute, le docteur Chanteau était prêt à admettre que s'il guérissait, c'est qu'il devait guérir. S'il croyait aux remèdes et aux traitements qu'il prescrivait, encore avait-il une foi médiocre dans ceux qu'ordonnaient les autres: il restait assez convaincu que, pour le tirer du mauvais pas où la pneumonie le mettait, "la nature" si chère à Bravières avait fait plus que le fameux régime du jeune médecin, ses piqûres, et ses cachets en *ine*. Pourtant, il n'était pas loin de convenir que ce "gamin" avait donné les preuves d'une réelle valeur professionnelle: il lui reconnaissait un coup d'oeil de vrai médecin, un diagnostic prompt et sûr. Le docteur Bravières, s'il semblait tenir en défiance l'émétique, l'ipéca et les salutaires emplâtres dont le vieux médecin cuirassait la poitrine de ses clients, avait, en revanche, su tenir compte du tempérament, de l'âge, de la faiblesse du malade; par une alimentation tonique, lui donner plus de résistance, traiter enfin non une maladie, mais un malade. Le docteur Chanteau était contraint d'avouer que, pour un blanc-bec de médecin, ce n'était pas trop mal, et qu'un "vieux" chevronné et bourré d'expérience n'eût peut-être pas fait mieux. Et il ne pouvait s'empêcher d'admirer la patience, la douceur du jeune confrère, vertus médicales que le docteur Chanteau estimait d'autant plus qu'il se sentait peu enclin à les pratiquer.

Ce n'était pas, au reste, la première fois que cette valeur professionnelle de son concurrent s'imposait à lui. Depuis six mois que Pierre Bravières était installé à Brenay, souvent le docteur Chanteau, en apprenant de quelle façon judicieuse le jeune médecin s'attaquait à une maladie redoutable et quels résultats il obtenait, avait eu des velléités d'être sincère avec lui-même, de s'avouer que ce Bravières n'était pas le "rebouteur, le charlatan, l'arracheur de dents, le marchand de régime" qu'il lui plaisait de s'imaginer et qu'il s'obstinait à dédaigner. Si même son animosité contre Pierre, loin de paraître décroître avec le temps, sembiait, au contraire, augmenter chaque jour; s'il s'oubliait souvent en sorties violentes contre son concurrent, c'était un peu parce que le docteur Chanteau cherchait à s'autosuggestionner, comme on dit dans les livres, c'était pour renforcer ses motifs de l'exécrer qu'il sentait quelque peu fragiles. Une bonne tête de Turc qui, dans les crises de rancoeur, vous sert à vous soulager l'âme, à décharger votre humeur est un objet précieux: il faut la garder aussi pour les jours où l'on a envie de se fâcher sans savoir de quoi, ni contre qui. Le docteur Chanteau ne voulait point que sa tête de Turc lui échappât: aussi, inconsciemment, évitait-il d'examiner avec sang-froid, et aux clartés de la raison, l'idée qu'il se faisait de son concurrent, et qui lui était si profitable.

Ce jour-là, étendu dans son lit, les yeux clos, apaisé, le docteur Chanteau se sentait disposé à reconnaître que le plus grand crime, le seul crime, à bien prendre, du docteur Bravières, c'était de s'être posé en concurrent, d'avoir voulu lui enlever son monople.

Quel homme était-ce donc que ce docteur Bravières qu'on lui avait donné comme médecin, presque malgré lui? Le docteur Chanteau, depuis quelques heures, croyait avoir acquis le droit de le considérer comme un honnête homme, mieux que cela, comme un "brave garçon". Avant d'en arriver là, il avait voulu le voir passer par une épreuve; il l'avait jugée concluante, décisive. Lorsque le jeune médecin avait déclaré que tout danger avait disparu, qu'il répondait maintenant de la guérison, le docteur Chanteau avait observé son confrère, et c'était là l'explication de ce regard prolongé que le malade avait fixé sur le jeune homme, et que celui-ci avait remarqué. L'air de contentement qu'avait le docteur Bravières à ce moment-là, le ton heureux qu'il avait pris pour annoncer la bonne nouvelle et qui, évidemment, n'était pas feint, n'avaient point échappé au vieux médecin qui attendait cette expérience: "Sûrement, pensait-il, un coquin, ou même un demi-coquin n'aurait pas eu cette figure-là ni cette voix-là. Je suis de trop dans sa vie, pour plusieurs raisons; son intérêt eût été de me voir filer dans l'autre monde. Qu'il n'y ait pas songé, c'est tout de même d'une bonne nature!"

Et quelle serait maintenant son attitude avec son concurrent devenu son sauveur? Le père de Françoise comprenait qu'il n'était plus possible de le traiter en ennemi, comme par le passé. Pour tout Brenay, le malade rescapé de la pneumonie devrait la vie au docteur Bravières. Cette pensée atteignait le docteur Chanteau dans son orgueil. Plusieurs fois, au cours de la maladie, lorsqu'il avait pris lui-même sa température, il s'était dit: "Un degré de plus, je suis flambé; un degré de moins, l'autre triomphe!" Et il avait songé au bon tour qu'en mourant il jouerait à son concurrent, toujours prêt — le docteur Chanteau le supposait du moins — à se targuer d'un succès, et, comme tous les jeunes, à se croire plus malin que tous les vieux. Mais, tout de même, c'eût été acheter un peu cher le plaisir de donner à un confrère une leçon de modestie! L'amour de la vie, le dernier sentiment qui meurt en nous, est plus tenace, plus impérieux que l'amour-propre. De toute son énergie, le docteur Chanteau s'accrochait à l'espoir; il voulait guérir, dût Bravières s'enfler de suffisance; dussent les dames Legros, Rozoir et autres commères de Brenay chanter par toute la ville que le blanc-bec était un génie et le vieux une vieille bête!... Alors, c'était entendu, il devrait la vie au jeune Bravières: le docteur Chanteau était résigné à se l'entendre dire. Il lui faudrait aussi traiter ce gamin en bienfaiteur. Cette perspective était dure à envisager; mais il entrevoyait un moyen, une combinaison qui lui permettrait de ménager sa dignité d'ancien, de "vieux" qui lui tenait tant à coeur. Il savait maintenant, à n'en pouvoir douter, que Françoise et le docteur Bravières n'étaient pas indifférents l'un à l'autre. Bien souvent, au cours de sa pneumonie, il les avait observés, épiés, et il avait acquis la certitude de leur "inclination" réciproque: "Il faut se défier des malades, pensait le docteur Chanteau, de leur somnolence apparente, je dirais cela aux familles de ma clientèle si je devais exercer encore. Les malades voient, entendent mieux qu'on ne croit!" Il avait remarqué l'air triste, préoccupé de Françoise lorsque le docteur Bravières n'était pas là, tandis que la figure de sa fille se détendait, s'éclairait lorsque le jeune homme paraissait: "Sans doute, se disait-il, la présence d'un médecin auprès de moi la rassurait, mais, évidemment, il y avait autre chose! Avec ça que je n'ai pas vu comme elle regardait Bravières lorsqu'elle ne se croyait pas observée. Sûrement, ce serait là un mari de son goût... Où diable, par exemple, se sont-ils connus? C'est bien extraordinaire, une histoire de ce genre-là!... Enfin, pourquoi la faire souffrir, après tout, cette enfant, en contrariant son inclination?"

Cette solution se présentait aussi au docteur Chanteau sous un autre aspect qui le disposait fortement à l'adopter. Il avait soixante-sept ans, et ne pouvait compter exercer bien longtemps encore la médecine: depuis quelques années, il sentait ses forces décroître, et cette imbécile de pneumonie n'était point venue pour les lui rendre. Son coeur ne valait pas cher. L'artério-sclérose s'annonçait. Il lui faudrait "dételer", prendre sa retraite, s'avouer vaincu et se choisir pour successeur un inconnu. Pourquoi attendrait-il d'être complètement fourbu pour s'y décider? Eh bien, son successeur, ce serait Bravières, ce Bravières avec qui il était en guerre depuis six mois et qu'il installerait à sa place en faisant de lui son gendre. Ce dénouement d'une situation qui, malgré tout, lui était pénible, paraissait au docteur Chanteau, de toutes, la moins humiliante. Il ne "calait pas", il se retirait, voilà tout, devant son gendre, devant un autre lui-même. Ainsi, le monopole de la maladie à Brenay-sur-Andarge ne sortirait pas de la famille Chanteau: "Bravières restera ici seul, pensait le docteur Chanteau; si des échappés de la Faculté avaient le toupet de venir s'installer à Brenay, ils n'y moisiraient pas longtemps. Avec un gaillard comme Bravières, de cette force en médecine, qui, en un rien de temps, a su me voler la moitié de mes clients, les amateurs n'auront qu'à décamper!" L'amour-propre endolori du docteur Chanteau se repaissait de ces subtilités, de ces espoirs et y retrouvait une vigueur nouvelle. Sa décision était prise, mais ce qui importait par-dessus tout, c'était, lorsqu'il la ferait connaitre à sa femme et aux autres intéressés, d'éviter les explications, les effusions, les scènes d'attendrissement où sa réputation d'homme "dur" était toujours en grave péril: "Et puis, concluait-il, — et c'était là, il faut le dire, ce qui, parmi tous ses beaux raisonnements, avait le plus de prise sur sa volonté, — si la drogue à prendre est un peu amère, de savoir que c'est pour Françoise que je le fais, cela m'aidera joliment à l'avaler. Je veux qu'elle soit heureuse! Puisqu'elle tient tant à son Bravières, eh bien, qu'elle l'épouse!... Si ce gamin-là vient me la demander en mariage, je lui flanque un "oui" par la figure!"

Le malade en était là de ses réflexions et de ses résolutions, lorsque Mme Chanteau entra dans la chambre, un plumeau à la main:

— Tout est dans un état! gémit-elle. Depuis une semaine, rien n'a été fait à fond. Quand on ne peut pas surveiller ses domestiques!... Surtout avec une fille comme Irma. Ça ne pense rien qu'à la toilette!

Mme Chanteau s'apprêtait à déplacer la poussière, à faire la guerre aux araignées qui étaient en vacances depuis huit jours et en profitaient pour travailler dans tous les coins, lorsque d'une voix faible, mais très nette, le docteur Chanteau lui dit:

— Louise, est-ce que le docteur Bravières que tu as invité à déjeuner, sans savoir si ça me plaisait, va venir ici pendant longtemps?

(A suivre)

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-GEORGES DE CHATEAUGUAY

Rapport de la fromagerie

Dans une chronique parue il y a quelque deux mois, notre chroniqueur, dont la plume est plus autorisée, et plus alerte que la mienne, a déjà signalé l'établissement, sur système coopératif, d'une fromagerie à Saint-Georges de Châteauguay. En dépit de trois sérieuses difficultés pour lancer cette industrie, à savoir: 1o, les troupeaux laitiers insuffisants quant au nombre et à la qualité; 2o, la traverse de la rivière Winnipeg, trois ou quatre fois aussi volumineuse que la rivière Rouge — soit dit en passant, les fermes, ici, sont échelonnées également sur chaque rive de la rivière sur un parcours d'environ huit milles; 3o, le débouché jusqu'ici impossible en été; la paroisse de Saint-Georges a vu, au printemps de 1924, s'élever au bénéfice de tous ses paroissiens, patrons ou autres, et sous l'impulsion énergique de son dévoué curé, M. l'abbé S. Caron, dont on ne louera jamais trop le zèle et le dévouement, la paroisse, dis-je, a vu s'élever une fromagerie moderne qui répond déjà, en pièces sonnantes, aux espérances de ses promoteurs et de ceux qui l'ont grandement encouragée. Je veux nommer ici et remercier S. G. Mgr Béliveau, qui a bénit le projet à sa naissance et plus tard est a bénit l'édifice lors de sa visite pastorale; et remercier M. Villeneuve, du département de l'Agriculture, qui nous a mis en communication avec l'excellent fromager qu'est M. A.-W. Dumaine.

L'organisation de la coopérative n'ayant été définitivement arrêtée qu'à Pâques, il s'en est suivi une période d'activité inaccoutumée pour le transport des matériaux et l'érection de la bâtisse avant les semences. Tous les intéressés y prêtèrent la main et le 9 juin, moins de deux mois après les négociations faites avec M. Dumaine, la fromagerie ouvrait ses portes pour les refermer le 10 octobre, après 101 jours de fabrication. Nous débutons avec 18 patrons et 145 vaches. Néanmoins, nous transportons sur terre ou sur eau en moyenne 1627.8 livres de lait par jour, ou 164,378 livres de lait pendant les 101 jours, à une moyenne de 2.35 pour cent de gras; cela donne un total de 5,521.62 livres de gras et 15,818 livres de fromage, car il faut 10.39 livres de lait ou un tiers de livre de gras (exactement .342 livre) pour fabriquer une livre de fromage.

Ces 15,518 livres de fromage, vendues au prix moyen de 15.99 sous la livre, ont rapporté $2,529.42, et les frais d'organisation, fabrication, commission, transport, etc., se sont élevés à $631.96, laissant une balance aux patrons de $1,897.46. Le lait a donc rapporté, bénéfice net, 34.36 sous la livre de gras, ou $1.1543 les 100 livres de lait. Ces chiffres ne sont pas si négligeables quand on songe que l'on n'est qu'au début et que les troupeaux ne sont pas le rêve. Pour quelle somme aurait-on vendu le beurre que l'on aurait pu expédier? A chacun d'y répondre.

Les paroissiens prient M. le Curé d'agréer l'hommage public de leur gratitude pour avoir doté Saint-Georges de cette fromagerie déjà si florissante et qui promet tant pour l'avenir. Désormais le fromage de Saint-Georges sera aussi en vogue que ses pois.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

A la satisfaction de toute la paroisse, notre chorale a chanté une magnifique messe de minuit en parties. Le "Minuit, chrétiens" a été bien rendu par M. Noël Plamondon. Cette même messe a été répétée le jour des Rois.

* * *

Quelques jours avant Noël, les petites du couvent ont donné, sous la direction des Rév. Soeurs, une charmante séance. La scène du "Petit Jésus" a été très touchante et réussie à la perfection.

* * *

La radio se popularise. MM. S. Guertin, E. Comeault, C. Brodeur et H. Asselin ont fait l'acquisition de cette machine, si mystérieuse et si agréable. Il paraît que plusieurs autres veulent s'en procurer. Le concert français donné au poste CKY de Winnipeg a été fort goûté. Nos félicitations aux artistes qui nous promettent un autre concert en français pour le 17 février

* * *

M. Alcide Guertin a passé le temps des fêtes dans sa famille. Il doit retourner sous peu dans l'Alberta.

* * *

Nos collégiens, après de bonnes vacances, ont repris le chemin du collège.

* * *

M. et Mme Félix Beaudette, M. Placide Sabourin sont allés passer l'hiver en Californie, sous un climat plus clément que le nôtre.

* * *

Le train local qui faisait le trajet à Winnipeg aller et retour durant la même journée, le mardi et le vendredi, a été retranché et remplacé par le train mixte.

* * *

Notre prochaine partie de cartes, organisée par l'A. C. J. C. au profit de l'église, aura lieu le 25 janvier. Il y aura collation et un programme de musique et de chant. Invitation cordiale à tous.

* * *

Il y a eu dans notre paroisse durant l'année 1924, 45 baptêmes, 6 mariages et 23 sépultures.

Mariage

Le 7 janvier, à Morris: Abraham Boyer, de McGregor, Man., et Eva Vandal, de Morris.

Baptêmes

Le 11 janvier — Marie-Louise-Hortense, enfant de Ulric Marion et Angélina Asselin. Parrain, Dollard Grégoire; marraine, Marie-Louise Asselin.

Le 11 janvier — Marie-Liliane-Yvette, enfant de Oscar Bourgeois et de Marie-Anna Marion. Parrain, John Coleman; marraine, Eugénie Marion.

Le 13 janvier — Joseph-Emile-David, enfant de Alfred Asselin et de Marie-Anna Morissette. Parrain, Dominique Morissette; marraine, Rose-Ana Bruneau.

Le 20 décembre 1924 — Joseph-Georges-Léon, enfant de Angus Jobin et de Marie-Anna Rajotte. Parrain, Victor Grégoire; marraine, Léoda Rajotte.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Le 11 janvier 1925 restera pour les enfants de choeur de notre paroisse une date à jamais mémorable. A 8 h. du soir, à la salle Allard, se trouvaient réunis, en un somptueux banquet, une trentaine de petits garçons sous la présidence de M. le Curé, qui les avait conviés à cette petite fête en récompense de leurs services et de leur fidélité à venir occuper leur place au sanctuaire.

Il faisait vraiment plaisir de voir tous ces radieux petits visages autour d'une table décorée de fleurs et abondamment servie de mets exquis auxquels nos petits amis firent grandement honneur.

Les mamans avaient été invitées à servir et à partager en même temps le plaisir de leurs chers garçonnets. Quand les estomacs furent rassasiés et que les fruits, les bonbons et les noix eurent circulé d'un bout à l'autre de la table, au milieu des flots de paroles et de joyeux éclats de rire, il se fit tout à coup un grand silence et M. le Curé, se levant, annonça un petit programme musical et même... littéraire, puisque le premier numéro fut un discours prononcé par M. Jos. Delveaux, qui prit pour sujet: "L'enfant de choeur, sa mission et les qualités qui doivent le caractériser".

Notre jeune orateur s'acquitta très bien de sa tâche. Vinrent ensuite des chansons par MM. René Jacob, René Delveaux, Gilles Guyot, un pot pourri par toute l'assistance, des solos de violon par MM. Gabriel Rhéaume et W. Larivière, accompagnés au piano par Mme Laflèche. Puis M. Gilbert Rhéaume, dans un petit discours, remercia d'abord M. le Curé, ensuite les bonnes mamans, puis Mme Allard qui avait si gracieusement prêté sa magnifique salle à manger pour la circonstance, puis enfin tous ceux qui avaient contribué à faire de cette fête un véritable succès.

Pour terminer, M. le Curé donna de bons conseils aux enfants de choeur et pour les encourager leur promit un banquet annuel; mais ne seront admis à ce banquet que ceux qui auront été fidèles à se mettre au choeur.

Enfin on se sépara, emportant de cette magnifique soirée un joyeux et ineffaçable souvenir.

Funérailles de Mme Benjamin Neault

Le 13 janvier dernier s'éteignait dans le Seigneur une des pionnières de Sainte-Rose, Mme Veuve Benjamin Neault, née Elisabeth Hamelin. Après une longue maladie, je pourrais dire une longue agonie, supportée avec une résignation édifiante et toute chrétienne, elle mourut chez son fils, Patrice Neault, à l'âge de 89 ans et 5 mois. Elle laisse pour pleurer sa perte onze enfants des seize qu'elle a élevés, 210 petits-enfants et 20 de la quatrième génération.

Née à Saint-Vital, Man., en 1835, elle vint avec son époux s'établir à Sainte-Rose en 1889, aux tout premiers jours de la colonie.

Les funérailles eurent lieu dans l'église de Sainte-Rose du Lac le 15 janvier, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Les porteurs furent: David Neault, Samuel Marshall, Joseph, Philias, Justin et Henri Neault.

Nos sincères sympathies à la famille éprouvée: MM. Vital, Patrice, Jacques, Joseph, Albert, Amable et Duhamel Neault; Mmes Louis Ritchot, Frédéric Genthon, Alexandre Morisseau et Maxime Ladéroute.

* * *

Le 29 décembre 1924, M. et Mme Adrien Théoret avaient la douleur de perdre leur petite fille, Marie-Lydia-Donalda, âgée de deux mois.

Baptêmes

Le 4 janvier — Joseph-Charles-Emile Lussier, enfant de Louis-Aimé Lussier et de Yvonne Pelletier. Parrain et marraine: Emile Lussier et Germaine Rhéaume.

Le 13 janvier — Marie-Lucie, enfant de Léonard Bourdin et de Lucie Béasse. Parrain et marraine: Emmanuel Béasse et Mme E. Béasse, grand'mère de l'enfant.

Le 15 janvier — Marie-Della-Lilliane, enfant de Napoléon Labossière et de Corona Adam. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Valcourt.

CINQUANTIEME ANNIVERSAIRE DE MARIAGE



M. et Mme Robert Ramsay, de Sainte-Amélie, Man., qui viennent de fêter leurs noces d'or

SAINTE-AMELIE

Noces d'or

M. et Mme Robert Ramsay ont fêté, le 5 de ce mois, leur 50me année de mariage. Il va sans dire que la fête a été d'autant plus belle qu'elle est presque unique en son genre. M. Ramsay est âgé de 72 ans et Mme Ramsay de 69. Ces fortunés jubilaires ont eu le bonheur de célébrer leurs noces d'or, leurs onze enfants encore tous vivants. Ces courageux et premiers pionniers de cette région ont donc donné à la société, à l'Eglise de Dieu et pour la céleste Patrie, de bons et nombreux enfants, dont quatre sont épouses en Jésus-Christ. Ce sont: Soeur Adélaïde, fille de Sainte-Croix (Laflèche, Sask.); Soeur Marie-Eugène de Jésus, de la communauté des Soeurs de Notre-Dame des Missions (Wolseley, Sask.); Soeur Marie-Sainte-Agathe, des Missionnaires Oblates (Cross Lake, Man.); Soeur Marie-Agnès-Emily, aussi de la communauté des Soeurs Oblates (Saint-Boniface, Man.)

Préparatifs pour la fête

Les aînés de la famille, secondés par leurs propres enfants, ont fait les avances premières pour fêter convenablement et dignement les vénérés jubilaires. Ne voulant pas fatiguer leurs bons vieux parents, ils se sont formés en comité pour l'occasion. Et ainsi toute la parenté a dû assumer chacune une partie des frais et dépenses pour l'organisation de la fête religieuse et du banquet familial, laissant ainsi parfaitement en paix et en repos les vénérés jubilaires, qui n'en savaient absolument rien. Ils voulaient leur causer une agréable surprise et ils ont tout à fait bien réussi; et alors, les parents n'ayant pas été inquiétés ni importunés par les préparatifs de la fête, ont joui admirablement de tout.

A l'église

A 10 h., il y eut une grand'messe d'actions de grâce, à laquelle ont assisté tous les proches, sauf les quatre filles en religion; mais si elles n'ont pas assisté en personne, elles ont certes été présentes par l'esprit et par le coeur.

Le choeur de chant était composé uniquement de la parenté, qui s'était préparée pour l'occasion. Voici les noms des principaux chantres de la chorale, avec leur partie respective: M. Robert Ramsay (Kyrie); M. Julien Lambillotte (Gloria); M. James Robinson (Credo); M. Julien Lambillotte (Sanctus); M. Robert Ramsay (Agnus); Mlle Irène Ramsay (cantique: "Venez Enfants"); Mme Marius Roche touchait l'orgue et M. Harold Roy accompagnait du violon. Ceux-ci ont ouvert et clos la cérémonie religieuse par une marche de circonstance à l'entrée et pendant la sortie des vénérés jubilaires, marche appropriée à l'occasion qui, en effet, a été fort goûtée. Aussi, comme disaient les spectateurs après la messe: "Jamais nous n'avons vu rien de si beau!"

M. le curé Roy célébrait, assisté de deux Ramsays, petits-fils des vénérables héros de la fête. Après l'évangile il a donné le sermon de circonstance. Ici et pendant la messe, plusieurs, qui sont ordinairement de sang-froid et stoïques aux offices religieux, ont éprouvé certaines émotions passagères qui se sont manifestées par quelques larmes discrètes, difficiles à dissimuler. De fait, la fête religieuse était d'autant plus solennelle et imposante que l'église et le maître-autel étaient encore décorés de leurs magnifiques parures de Noël.

Les vénérables jubilaires avaient pour garçons et filles d'honneur: à droite M. Jules Dupont, de Sainte-Rose du Lac, avec Mlle Bertha Ramsay, petite-fille des jubilaires; à gauche, M. Noël Ramsay, petit-fils, avec Mlle Eola Roy, nièce de M. le Curé.

Au banquet

Le curé occupait la première place d'honneur à la table du festin, à côté des vénérés jubilaires. A gauche se trouvaient MM. les garçons avec leurs demoiselles d'honneur. Plus de soixante convives ont pris part à ce repas somptueux.

Après le dîner eut lieu la lecture des adresses aux hôtes du banquet, M. et Mme Robert Ramsay, qui ont paru vraiment touchés de tant de bienveillance à leur égard de la part de leurs enfants, qui ont voulu rassurer à leurs bien-aimés parents leur amour filial en paroles et en écrits, en oeuvres et en vérité. Soeur Adélaïde leur a fait une adresse tout à fait à point et substantielle, adresse remplie de reconnaissance, d'amour et d'affection pour son père et sa mère. Une autre de leurs filles religieuses a envoyé une adresse, mais celle-ci n'est pas arrivée à temps pour être lue à la table du banquet. Il faut dire aussi qu'elles ont fait parvenir à leurs bien-aimés parents deux gros bouquets spirituels, chargés de riches promesses.

Les diverses adresses complimentaire ont été lues comme suit: Mlle Bertha Ramsay a lu l'adresse de Soeur Adélaïde; Mlle Irène Ramsay, adresse de la parenté de Sainte-Amélie; M. Ernest Ramsay, adresse de la parenté de Sainte-Rose du Lac; Mme Robert Ramsay, adresse de Soeur Marie-Eugène de Jésus. Puis quelques-unes des petites-filles ont voulu aussi témoigner leur amour aux grands-parents et leur ont dit quelques paroles touchantes et leur ont présenté de jolis petits bouquets de fleurs et de roses artificielles, qui ont vraiment ému les bons et vénérés jubilaires.

Oh! qu'elles sont belles et saintes ces fêtes de famille où tous les enfants se réunissent joyeux autour de leurs parents, et qu'elles font du bien! Les enfants s'y préparent longtemps à l'avance; ils préparent leurs petits compliments et font à leurs parents bien-aimés une agréable surprise. Telle a été la magnifique fête de famille de M. et Mme Robert Ramsay, les vénérés jubilaires dont la parenté unie a joyeusement célébré les noces d'or.

ELIE

Naissance — A l'hôpital Saint-Joseph, Winnipeg, le 22 décembre 1924, M. et Mme Félix Dufour (née Anna Hogue), ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé Joseph-Raymond-Yvon.

SAINT-BONIFACE

Une conférence de M. Ernest Cyr sur la Mère d'Youville

M. Ernest Cyr, déjà bien connu du public de Saint-Boniface, a prononcé mardi soir une conférence sur la Bienheureuse Mère d'Youville, dans la salle de la Maison Vicariale, devant un bel auditoire qui a suivi le conférencier avec intérêt. Les petites orphelines sont d'abord venues chanter une cantate en l'honneur de la Vénérée Mère, puis M. Cyr a été présenté au public par M. l'abbé Antoine Deschambault, en ces termes:

M. l'abbé A. Deschambault

"L'autre jour, il n'y a pas une semaine, nous étions conviés dans notre bonne cathédrale, à une fête qui, malgré son intimité, revêtait un caractère paroissial. Des voix plus autorisées que la mienne ont dit alors le mérite des jubilaires que nous avions l'honneur et le plaisir de fêter... et le respect, l'affection dont furent entourés M. et Mme Cyr, à ces heures de liesse, ont dû leur prouver l'estime dont ils jouissaient auprès de leurs concitoyens et de leurs nombreux amis.

"A voir avec quelle allégresse l'heureux couple venait redire les promesses faites un demi-siècle plus tôt, à les voir accepter alertement ces cinquante années passées, tout comme des personnes qui ne pensent pas à en rester là et qui ne manifestent évidemment pas l'intention de mettre de bornes à la bienveillance de Dieu, il me revenait en mémoire ce que l'on disait à Gladstone lors de ses quatre-vingts ans: "Vous n'avez pas quatre-vingts ans, mais quatre fois vingt ans", et j'avais envie de dire aux jubilaires: "Ce n'est évidemment pas cinquante ans de mariage que vous fêtez, mais plutôt deux fois vingt-cinq ans!" Et ce soir nous avons une preuve nouvelle de cette activité toute juvénile, de cette jeunesse perpétuelle dont je viens de parler. M. Ernest Cyr, le conférencier que j'ai l'honneur de vous présenter, nous a donné, il n'y a pas longtemps, une causerie à l'Union Canadienne où il avait choisi de nous parler du Père Lacasse, O.M.I. A cette occasion M. Cyr s'était imposé un travail considérable. Préparer une conférence n'est jamais chose facile... Il faut chercher, même quand ça ne vient pas; pousser quand ça refuse d'avancer et cela ressemble plus souvent à une marche dans le désert qu'à une promenade intéressante.

"M. Cyr, après s'être imposé le travail d'une première conférence, nous revient, à peu de distance, avec un autre manuscrit en poche... N'est-ce pas un bel, un très bel exemple à donner à tous et surtout aux jeunes? Combien pourraient, comme M. Cyr vient de prouver qu'il fait, employer utilement leurs heures de loisir à s'instruire, tout en préparant l'instruction des autres; combien tireraient profit de la leçon d'énergie que vous nous donnez, M. le conférencier, en reprenant votre instrument de travail et vous mettant au labeur avec allégresse pour le bien des vôtres!

"Il ne me reste plus qu'à féliciter M. Cyr du sujet qu'il a bien voulu choisir. Il y a eu 80 ans l'année dernière que les Soeurs de la Charité, les Soeurs Grises, comme nous nous plaisons toujours à les appeler, sont arrivées dans ce pays. Elles y ont rendu des services immenses et leur modestie seule m'empêche de trop insister. Au moins que les hommages rendus à leur mère vénérée, en plus de nous édifier, rejaillissent sur celles qui continuent son oeuvre, surtout quand on verra que l'idéal entrevu par l'humble fondatrice, une des plus belles figures de notre histoire religieuse qui en a de si belles, reste bien le même. Nous avons hâte, M. le conférencier, d'applaudir à votre travail en même temps qu'à l'histoire, sans doute réconfortante et belle, de la mère de toutes nos "bonnes Soeurs Grises".

"Mesdames et Messieurs, j'ai l'honneur de vous présenter M. Ernest Cyr."

La conférence

M. Cyr se lève et s'excuse, lui laïque, de parler d'un sujet qui est si délicat et où il est facile de ne pas saisir toutes les nuances. Il nous raconte d'abord l'enfance de Mme d'Youville, née Dufrost, enfant d'une des meilleures familles du pays et apparentée à notre première société d'alors. Il nous montre son héroïne à l'école des vertus familiales, puis plus tard au couvent des Ursulines où elle conquiert tous les coeurs. Revenue dans sa famille elle commence auprès des siens son apostolat de charité; elle se fiance plus tard et épouse M. d'Youville dont elle a deux enfants, mais qui la rend aussi malheureuse que les pierres du chemin. Elle supporte toutes ces épreuves héroïquement, mais elle n'en est pas au bout; la mort de son mari survient et la laisse pauvre et misérable. Elle parvient à payer les dettes contractées par M. d'Youville et la sainte veuve peut enfin s'adonner aux oeuvres de charité envers les pauvres.

En 1737 elle reçoit quelques pauvres chez elle; plus tard, avec quelques compagnes qu'elle s'associe et sous la direction de M. Normant, elle occupe un autre local. Les persécutions commencent et elles sont terribles. Enfin en 1747 les nouvelles religieuses prennent charge de l'Hôpital Général, autrefois sous la direction des Frères Hospitaliers. Les difficultés recommencent et se continuent assez longtemps, mais l'énergique fondatrice finit par triompher. En 1771 elle dit adieu à ses compagnes et à la terre. M. Cyr nous raconte les derniers moments de la Vénérée Mère et termine en souhaitant la béatification de la Vénérable.

Nous n'avons pu donner ici qu'un très court résumé de cette instructive conférence, mais on nous annonce que M. Cyr, sur la demande des RR. SS. Grises, va peut-être consentir à faire publier son travail en brochure. Nous y renvoyons le lecteur, certain qu'il y trouvera matière à édification et à instruction.

Nous ne pouvons mieux terminer ce compte rendu qu'en donnant le texte du joli mot de remerciement présenté par une des orphelines et lu avec beaucoup de distinction.

Remerciements

Monsieur le Conférencier,

Nous sommes d'humbles enfants adoptives de l'Illustre Mère dont vous venez de rappeler le souvenir en termes émus qui disent éloquemment que maintes fois, au cours de votre vie, couronnée d'or il y a peu de jours, le délaissé et l'orphelin ont dû trouver le chemin de votre coeur.

Comme tous les enfants de notre âge, nous sommes incapables d'apprécier à sa juste valeur la pièce historique et littéraire que vous avez ce soir livrée au public de Saint-Boniface; mais, comme tous les enfants favorisés du bienfait de l'éducation, nous savons formuler un cordial merci.

Protégés de l'Institut de la Vénérable Mère d'Youville, qui, nous sommes particulièrement heureuses de vous dire: "Merci" de vous être fait le chantre de la gloire de celle que nous aimons. "Merci" d'aimer notre Mère au point de chercher à lui trouver des amis. "Merci" d'avoir choisi pour chaire un asile du pauvre, de l'infirme, du délaissé, de l'orphelin vers lesquels elle s'est inclinée pendant tout le cours de la longue vie dont vous vous êtes efforcée de faire ressortir les incomparables beautés et dont vous avez sans doute révélé à plusieurs bien des secrets. "Merci" encore au nom de toutes les religieuses ici présentes auxquelles vous avez procuré la faveur d'entendre parler de celle qui leur est si chère. "Merci enfin d'avoir versé au coeur de nos Mères l'espoir que cette conférence sera le point de départ d'un élan de dévotion à la Marguerite du Canada dont la cause est en cour de Rome, et qu'il leur tarde d'entendre proclamer "première sainte, apôtre de la charité, née en terre canadienne".

Dieu a déjà entendu l'expression de notre reconnaissance, quand est montée vers le ciel, jeudi dernier, la prière des orphelines invitées à prendre part aux actions de grâces que vous vouliez rendre à Celui qui a inspiré tous les actes importants de votre vie.

Avec le Vénérable Ministre du Sanctuaire qui a porté la parole en cette heureuse occasion, nous avons aussi fait des voeux; et, ce soir, pour les réitérer, à vous et à la digne compagne de votre existence, comme lui nous répétons: "Dans dix ans que le diamant soit enchâssé dans l'or du 8 janvier 1925!"

Au Conseil municipal

Nos échevins poursuivent leur politique d'économie. Après avoir taillé dans le budget du département de la police, ils s'attaquent maintenant à celui du feu. On veut réduire le nombre des pompiers et même abolir un des postes.

L'échevin Doucet a suggéré la réduction du nombre des pelotons et le maintien des deux postes.

Incendies

Nos pompiers ont répondu à plusieurs appels dans la nuit de samedi à dimanche. Dans plusieurs cas ce n'étaient que des feux de cheminée qui ont été maîtrisés bien vite sans trop de dommages. Cependant, à 3 h. du matin, nos brigades ont été appelées à Norwood. Un incendie s'était déclaré dans les bâtisses de la "Red River Paper Mills", avenue Lyndale. Les flammes avaient déjà fait beaucoup de ravages avant que l'incendie fût découvert et nos pompiers ne purent en arrêter les progrès. La cause en est encore inconnue.

Les pertes s'élèvent à environ $26,000 et sont couvertes par les assurances.

Réunion intercercle de l'A. C. J. C.

Les Cercles Provencher et La Vérendrye de l'A. C. J. C. tiendront une réunion intercercle dimanche prochain, à 2 heures de l'après-midi. Tous les membres sont instamment priés d'être présents.

Ligue des Demoiselles Catholiques de Langue Française

Assemblée du 12 janvier

Soeur Marie-Clémentine, notre dévouée directrice, nous lit "Bonne Année à la Patrie", de Louis des Lys. Ce sont des souhaits sincères, des voeux de prospérité au pays qui, pour lui, garde "la première place dans son enthousiasme et dans son admiration".

On se sent ému à la lecture de ces lignes pleines d'enthousiasme et de fierté.

Mlle Paradis nous rappelle pourquoi la Ligue a choisi "Mater Admirabilis", ou Notre-Dame du Lys, comme patronne de la L. D. C. F. C'est que Notre-Dame du Lys nous redit l'histoire de la Très Sainte Vierge, alors qu'elle vivait dans la retraite au milieu des jeunes filles, consacrant son temps à la prière et au service du temple. La Vierge au Lys, modèle de vertu et de travail, prêche tous les devoirs. Les jeunes âmes travaillant sous son étendard deviendront à son image, pieuses, modestes, zélées et charitables comme elle.

* * *

Les travaux proposés pour le mois de janvier sont très intéressants et causent beaucoup d'émulation.

Voici la question à résoudre pour la prochaine assemblée:

"Quel est celui des miracles accomplis par Notre-Seigneur, relatés dans les Saints Evangiles, que votre piété aime le plus à considérer, le plus propre à exciter votre foi, votre espérance?"

Allusions aux nécessités de l'heure présente, du pays, de la province, de la paroisse ou de la famille.

Mlle Albina Baril explique ensuite la manière de jouer au "Jeu de cartes d'histoire du Canada". Les membres s'y intéressent et prennent la résolution de revoir un peu l'histoire de notre pays.

On distribue ensuite des vêtements pour les pauvres, puis il est décidé d'organiser une partie de cartes pour le dimanche 8 février.

Pour l'accommodation du public voyageur, J.-A. Hébert et Cie, agents pour le Pacifique Canadien et la "Soo Line" ont ouvert un bureau à 164, ave. Provencher, Saint-Boniface, sous la gérance de M. Henri Deschambault.

Collège de Saint-Boniface

Cours Universitaire — Examens de décembre 1924

Philosophie I et II — Emilien Lévêque, 98%; Anton Gereia, 98; Emile McDougall, 97; Orville Kritzweiser, 97; Paul L'Heureux, 93; Keneth Patenaude, 93; Edward Barker, 90; Charland Prud'homme, 62; René Mager, 68; Léo Laliberté, 71; Harold Roy, 86; David Granger, 79; George Van Belleghem, 84; Alexandre Grimard, 62; Stanley Malach, 60; Leonard Kusch, 91.

Rhétorique — Ernest Longpré, 92; Brunelle Léveillé, 89; Elzéar Lavoie, 86; Paul-Emile Lavoie, 84; Gérard De Gagné, 80; Marius Bonin, 73; Joseph Robert, 72; Bernard Goulet, 72; Denys Solleroz, 71; Silvestre Gervais, 64.

Belles-Lettres — Armand Landry, 81; Joseph Sabourin, 81; Victor Bonin, 80; Roméo Gareau, 80; Louis Béliveau, 79; Marcel Dugal, 77; Norbert Parent, 72; Ulric Bélanger, 67; Armand Laflèche, 65; Henri Lane, 64; Albert Lambert, 62.

Rhetoric — John-C. Hoeschen, 80; Gerald Kramer, 74; Leo McDonald, 68; Jules Lambert, 68; John Costello, 67.

Humanities — Bernard Davis, 85; Joseph-P. Switalło, 83; Joseph Gonty, 77; Arthur Gonty, 75; Michael Salomon, 64.

PETITES NOTES

Le cercle dramatique "L'Aiglon" a repris ses activités et donnera une séance vers la fin de février.

* * *

La fanfare La Vérendrye est à préparer un concert qui aura lieu sous peu. La date en sera annoncée dans ces colonnes.

* * *

M. Auguste Maure, d'Edmonton, est en visite à Saint-Boniface.

Notre concitoyen M. Jos. Bourgeault, président gérant de la "Western Stone Co.", nous revenait samedi de Montréal, après un séjour de deux semaines dans l'intérêt de sa compagnie pour une entreprise de $150,000 actuellement en marche.

M. Paul Taillefer, de la Cie Jean J. Dacust, nous quittait pour Montréal la semaine dernière, en voyage de repos de quelques semaines, nécessité par sa santé.

Grande soirée de cartes donnée par la Cour Taché No 252 de l'Ordre des Forestiers Catholiques, au profit de la Société Saint-Vincent de Paul, le dimanche 25 janvier, [illegible]. De nombreux prix ont été donnés par les marchands de Saint-Boniface et de Winnipeg.

Séance récréative et musicale donnée par un groupe d'amateurs à l'Hospice Taché, jeudi soir, à 8 heures. Le public est cordialement invité.

AU SACRE-COEUR

Ecole du Sacré-Coeur

"Toute âme d'enfant est de race royale, nous devons l'élever en conséquence", a dit Bossuet.

Bien que très humble et un peu dans l'ombre, l'école du Sacré-Coeur de Winnipeg occupe une place tout à fait unique. Les autres grandes écoles et académies de la capitale attirent plus de monde sans doute, mais celle du Sacré-Coeur a un parfum qui charme par sa saveur exquise de français pur.

En faisant le parcours des différentes classes, on éprouve une sensation connue, aimée, recherchée: celle de se retrouver chez nous.

Tout à l'école du Sacré-Coeur a un cachet spécial. Suspendus aux murs, des oriflammes portant les inscriptions "Notre foi", "Je me souviens", "Nos droits", rappellent un passé glorieux et une lutte ardente à soutenir.

Les tableaux d'histoire du Canada de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal ont leur place d'honneur. Edmond-J. Massicotte, le fin reproducteur de nos traditions nationales, n'a pas été oublié.

La bibliothèque est exclusivement française. A côté des grands maîtres se dressent, fiers et droits, les auteurs les plus distingués de la littérature canadienne-française. Aussi nos petits Canadiens français de Winnipeg auront l'avantage et l'honneur de connaître les historiens Ferland, Garneau et Sulte. P.-A. de Gaspé leur racontera les hauts faits d'armes des anciens Canadiens. Laure Conan, discrète et sensible, leur dira les beautés de Ville-Marie, le dévouement de Jeanne Mance, du vaillant Maisonneuve, du beau Lambert Closse et de la petite Elisabeth, aussi modeste qu'énergique. Crémazie leur chantera "Le Drapeau de Carillon", tandis que Fréchette les émerveillera par sa "Légende d'un Peuple".

Les cours bien distincts, au nombre de huit, sont sous l'habile direction des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie et sont donnés dans les deux langues officielles.

A notre profonde admiration du caractère moral et du rôle immense de l'école du Sacré-Coeur se joignent nos voeux sincères de succès et de prospérité toujours croissante.

Rapport financier de l'église et de l'école du Sacré-Coeur

Dimanche dernier, à l'issue de la messe de 11 h., a eu lieu l'assemblée générale de la paroisse. M. Philibert L'Heureux, président de la Commission scolaire paroissiale, remercia l'assistance d'avoir si bien répondu à l'invitation du R. P. Curé et d'être venue si nombreuse à l'assemblée. Puis il donna les grandes lignes du rapport, lequel, dans les circonstances actuelles, est des plus satisfaisants, bien qu'il accuse un déficit.

Ensuite le R. P. Curé, appelé à donner le rapport, demanda d'abord à exprimer sa reconnaissance envers le R. P. Normandin qui, durant sept années, s'est dépensé au service de la paroisse et qui n'abandonna sa charge de curé que lorsque sa santé ne lui permit plus de garder la direction de la paroisse.

Voici le rapport tel que présenté et qui a été adopté à l'unanimité, sur proposition de M. Aubin, secondé par M. A.-B. Desrochers, le Dr A. Séguin et M. Vigor Rho.

EGLISE

Recettes

Casuel	$ 394.50
Dons	246.75
Bancs	1,956.06
Dîme	1,392.74
Quêtes	2,305.75
Revenus du culte	444.50
Tronc, luminaire	357.28
Dépôts	1,232.68
	$8,330.23

Dépenses

Assurances	$ 178.75
Bureau, impressions, musique	383.08
Chauffage, éclairage, eau	1,354.90
Diverses contributions diocésaines	582.17
Dons	130.55
Contributions à caisse: clergé	75.00
Salaires: gardien, organiste, sacristains	653.00
Honoraires pour desservants	2,100.00
Loyer, entretien du presbytère	1,300.00
Mobilier: entretien, église	287.70
Services de Pères	40.00
Tronc, luminaire	292.88
Dépôts	1,101.76
	$8,579.84

ECOLE

Recettes

Balance: 1er janvier 1924	$ 262.29
Contributions des enfants	1,021.00
Dons	771.06
Bazar	2,764.47
Loyer de la salle	120.00
Quêtes mensuelles	1,396.59
Parties de cartes	997.46
Intérêts sur dépôts	9.05
Divers, briques	667.20
	$8,029.06

Dépenses

Couvent: entretien	$ 205.95
Ecole: entretien	325.72
Salaires: institutrices et gardien	2,570.00
Bazar	240.11
Salle paroissiale	121.00
Parties de cartes	263.31
Taxes	859.32
Prix de classe	66.13
Commission sur emprunt	280.00
Remboursement	750.00
Intérêts	2,134.52
Balance	213.05
	$8,029.05

La section de radio de Winnipeg fait appel aux amateurs

Les autorités de la station de radio de la Compagnie des Téléphones du gouvernement manitobain est à la recherche de nouveaux talents pour ses programmes de concerts. Le studio d'émission sera réservé certains soirs dans le but d'essayer les candidats désirant exécuter devant le microphone.

Ces essais ne seront pas radiophonés et les artistes ne connaîtront pas les juges. Des autorités compétentes seront chargées de choisir les meilleurs parmi ceux qui offriront leurs services. La première audition de ce genre a eu lieu lundi soir.

LES CHEVALIERS DE COLOMB

Les membres du Conseil Provencher demeurant à Saint-Boniface et Norwood ont eu l'amabilité d'inviter le Conseil Provencher à tenir son assemblée du 22 sous leurs auspices dans une des salles de l'Union Canadienne à Saint-Boniface. Le Conseil n'a pas été lent à accepter l'occasion d'une soirée charmante. Donc, que tous y soient jeudi à 8 h. 15 précises. L'on se rappelle encore avec plaisir les visites du Conseil Provencher aux confrères de La Salle, Letellier et Saint-Pierre. Jeudi, outre une conférence sur la Pologne, par M. l'abbé Antoine Deschambault, secrétaire de S. G. Mgr Béliveau, il y aura un programme musical et un goûter. N'est-ce pas qu'ils savent faire les choses, ces gens-là?

* * *

Dimanche prochain aura lieu à Winnipeg une convention de tous les députés d'Etat du Canada pour une discussion des affaires concernant l'ordre, particulièrement au point de vue canadien. Chacune des provinces, de l'Ile du Prince-Edouard jusqu'à la Colombie-Anglaise, aura son représentant. Seront aussi présents: M. Georges Boivin, M.P., de Grandby, P. Q., directeur suprême de l'ordre, et M. Luke-E. Hart, de Boston, avocat suprême. La journée sera clôturée par un banquet au Fort Garry, offert aux délégués par les deux conseils de Winnipeg et auquel sont invités tous les membres.

* * *

Nos félicitations à nos confrères le Dr Laurendeau, coroner, et M. Alex. Bernier, avocat, qui chacun, conduisaient une belle petite fille au baptême ces jours derniers.

* * *

On ne voit guère le confrère "Watson" depuis sa promotion à la gérance de la Cie Transatlantique. Il est à Montréal une journée, le lendemain à New-York et quatre jours après on nous dit qu'il est rendu en Saskatchewan.

* * *

Evidemment notre confrère Henri Lacerte, magistrat, trouve le temps bon à Trois-Rivières. C'est certain qu'il y aime quelque chose.

* * *

Notre confrère "Mac" McKenzie est actuellement à Québec dans l'intérêt des fumeurs de tabac "catholique".

* * *

Avez-vous un radio? Si oui, vous avez joui beaucoup du programme français de mercredi dernier. Nos sincères remerciements et nos félicitations au confrère A. Castelein de la Lande.

* * *

JOUR DE L'ASSOCIATION D'EDUCATION

McCreary

Percepteur: Henri Lacerte.

M. l'abbé Deschambault	$2.00
O. Beaudoin	.25
Léa Bourgoin	.10
Mme Napoléon Boyer	.25
Jean-Marie Roussin	.50
Jos. Plante	1.00
René Bouchard	1.00
Anonyme	1.00
Ovide Plante	1.00
Auguste Roussin	.50
Mme Ovide Plante	1.00
Ephrem Bouchette	1.00
Mme Anatole Fortin	1.00
A.-J. Cantin	1.00
André Ledoux	1.00
Joseph Ledoux	1.00
Mme Dora Fortin	.50
Mlle Antoinette Bouchard	.50
Napoléon Poulin	1.00
J.-O. Marcotte	1.00
Mme Ephrem Bouchard	1.00
Blanche Plante	.25
Flora Plante	.25
Adélard Plante	1.00
R. Doucette	2.00
Pierre Jackson	2.00
Total	$12.50

Saint-Pierre

Percepteurs: MM. D. Audette, Alf. Pelletier, A. Joubert, O. Théroux, L. Carrière, D. Carrière, Pierre Gagné, N. Tétrault, A. Lambert, A.-E. Turenne, S. Nault.

M. l'abbé Jolys	$5.00
M. l'abbé Picton	5.00
Albert Carrière	.50
J.-A. Carrière	1.00
Mme A. Fréchette	.50
Mme Jos Fréchette	.50
Tel. Carrière	.50
Mme Z. Lambert	100
J. Couture	2.00
J.-L. Tessier	1.00
V. Fontaine	1.00
Alex. Rougeau	.50
Alex. Lemire	1.00
O. Rougeau	.50
Aug. Rougeau	1.00
Jos. Garand	.50
J.-E. Saint-Laurent	.25
Emery Turennet	1.00
Mme Lebleu	.25
Louis Lambert	.35
Ludger Lambert	1.00
Henri Lambert	.25
Ovila Desjardins	1.09
Mme A. Beauchemin	.50
F.-X. Joubert	3.00
Frank Gagné	1.90
F.-X. Tétreault	.50
J. Galipeau	2.00
L. Galipeau	1.00
Edmond Préfontaine	10.00
Jos. Désauiniers	2.00
A.-E. Turenne	3.00
Arthur Laroche	1.00
Adrien Desonne	.50
Théodule Bazinet	.25
Xavier Joubert	.75
Alexis Carrière	1.00
Théophile Turenne	1.00
Henri Carrière	1.00
D.-Alexis Carrière	1.00
Octave Dumont	.25
Aug. Vermette	.50
Jos. Curé	.25
Adolphe Joubert	1.00
Adélard Turenne	1.00
Léopold Turenne	1.00
L.-E. Carrière	1.00
Edouard Robidoux	1.00
Hilaire Robidoux	2.00
Alfred Perrault	1.00
Alex. Garand	.25
François Côté	.25
Pierre Gagné	1.00
Joseph Mulaire	.50
Alp. Chauvin	.50
J.-E. Mulaire	1.00
J.-F. Lambert	1.00
Anonyme	.50
J.-E.-A. Lapointe	1.00
Wm Lemire	.50
Estelle Chenard	1.00
Mme Ovide Préfontaine	2.00
Paul Chenard	1.00
RR. SS. Jésus-Marie	5.00
Louis Joubert	.50
Gus. Tétreault	1.00
Amaurie Monfleur	1.00
Alb. Parenteau	.50
J.-M. Tétreault	.50
J.-N. Tétreault	.50
Alp. Lambert	2.00
Philippe Bruneau	.50
Ernest Hébert	5.00
Cns Dandenault	1.00
Charles Hébert	1.00
David Côté	.50
Adrien Hébert	1.00
A. Joubert	2.00
Geo. Renuart	1.00
J.-L. Gagné	1.00
N. Bugara	1.00
J.-R. Gaine	.50
Léon Brisson	1.00
N. Lacasse	1.00
G. Gobeille	1.00
P. Robidoux	.25
G. Brisson	.50
H.-T. Vermette	.50
Geo. Latreille	1.00
A. Genest	1.00
Maison Saint-Joseph Otterburne	5.00
Omer Théroux	1.00
Anaclet Ruest	1.00
Léonidas Ruest	.25
P. Ruest	1.00
L. Gagnon	.50
Alfred Massicotte	1.00
L.-J. Audette	1.00
P. Rioux	1.00
Didace Audette	1.00
André Monfiier	1.00
Henri Hébert	1.00
Z. Desharnais	.75
Alf. Pelletier	1.00
Albert Préfontaine	25.00
Ferdinand Gagné	.50
Total	$148.35

Mariapolis

M. l'abbé Rousseau	$2.00
John Toutant	1.00
Anonyme	.25
Louis Desrochers	.50
Alphonse Desrochers	1.00
Anonyme	.25
Alfred Desrochers	.50
A.-M. Messner	1.00
Louis Trudel	.50
Succession Carbonneau	1.00
Eugène Capon	.50
John Lussier	1.00
J.-E. Allard	1.00
Léon Langevin	1.00
Philias Toutant	1.00
Mlle M.-A. Parent	1.00
J.-M. Madec	.50
Henri Allard	.50
Arthur Poirier	1.00
T. Gauthier	2.00
Jos. Daigle	.25
A. Guilbert	1.00
Mlle C. Joyal	1.00
H. Lussier	.20
R. Lussier	.25
R.-P. Lussier	1.60
G. Guilbert	1.10
F. Lecoq	.50
Alfred Choquette	1.00
Wilfrid Choquette	1.00
Pierre Choquette	1.00
F. Ricard	.25
Ovila Morin	1.00
A. Barsalou	1.00
J.-P. Gaboury	1.00
Hubert Lussier	1.00
Mme Eug. Benoit	.25
Ph. Nick	1.00
Hilaire Tardif	.50
Emile Ameye	.50
A. Ballegeer	1.00
J.-M. Lecoq	.50
A. Lapierre	.25
S. Desrochers	.30
P. Bourgeois	.50
C. Landry	1.00
A. Maranda	.50
D. Trudel	.50
J. Morin	1.00
Wilfrid Morin	.25
Ph. Levreault	1.00
A. Ricard	1.00
Elie Desrochers	1.00
D. Généreux	1.00
Léo Morin	.50
Total	$42.70

Florzé

Percepteur: M. Victor Guilleminot.

Victor Guilleminot	$1.00
Joachim Lamour	.40
Eugène Poiron	.50
Alphonse Lorteau	.50
Louis Yvon	.50
Nazaire Beaulieu	.25
Antoine Proulx	.50
Frs Guilleminot	.50
Pierre Génodeau	.25
Jules Béranger	.25
Jean Guillaume	.25
Total	$4.90

M. et Mme Quidone sont partis ces jours derniers pour un voyage dans l'Est. Ce départ leur fut beaucoup facilité; ils n'eurent qu'à téléphoner à J.-A. Hébert et Cie, agents français pour le Pacifique Canadien et les billets pour le voyage et les lits leur furent livrés à domicile sous un court délai.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lavoie.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 2870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. Pilon, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 55 (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 à 30